inforespace

ufologie
phénomènes
spatiaux

revue semestrielle n° 76
avril 1989, 18e année

COTISATIONS

1989 (Inforespace N° 76 et 77)

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation de Membre d'Honneur	FB 1000,—	FF 180,—	FB 1200,—
Cotisation de soutien	FB 800,—	FF 150,—	FB 900,—
Cotisation ordinaire	FB 600,—	FF 130,—	FB 750,—

Les deux premières formules donnent droit à un cadeau sous la forme d'un livre à choisir dans la liste publiée en page 3 de couverture.

Seule la cotisation de Membre d'Honneur donne droit à la carte de membre.

Les **anciennes années de publication** peuvent être obtenues aux conditions suivantes :

	Belgique	France	Autres pays
par année (de 1973 à 1988)	FB 250,—	FF 50,—	FB 300,—

La première année de publication (1972, n° 1 à 6) est épuisée.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74, B-1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80. Pour la France ou le Canada, uniquement par mandat postal ou par transfert bancaire (**pas de chèque**).

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation ainsi que l'étude rationnelle des phénomènes aériens non identifiés et des problèmes connexes. Basées sur le bénévolat le plus complet, nos activités couvrent les enquêtes sur les témoignages et la diffusion sans préjugé des informations recueillies. Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue semestrielle de même que par des conférences, débats, etc. La rédaction de notre revue Inforespace étant essentiellement liée à la bonne volonté de nos collaborateurs bénévoles et de leur temps libre, cette édition ne revêt donc aucun caractère commercial et nous ne pouvons garantir sa parution à dates fixes, d'éventuels retards étant susceptibles d'intervenir.

C'est pourquoi nous sollicitons vivement la collaboration de nos membres que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue. Nous leur demandons aussi de participer à la promotion de notre Société et, dans la mesure de leurs moyens, de devenir un membre actif en collaborant directement à l'un ou l'autre de nos travaux : traduction, rédaction, enquêtes, secrétariat, codage, etc...

D'autre part, si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène aérien insolite, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions reconnaissants de nous prévenir très rapidement.

SECRETARIAT - BIBLIOTHEQUE

Les locaux de la SOBEPS sont accessibles aux membres chaque samedi entre 10 h. et 16 h. Il vous est alors loisible de consulter sur place l'ensemble de notre documentation ainsi que les livres et revues du monde entier de notre bibliothèque.

Afin de pouvoir mieux vous accueillir, nous vous prions de bien vouloir prendre rendez-vous auprès de notre secrétariat. Celui-ci sera prochainement équipé d'un répondeur automatique qui enregistrera votre appel pour qu'on puisse reprendre contact avec vous.

Durant les mois de juillet et d'août, ainsi qu'en dehors des jours et heures précisés ci-dessus, il convient de prendre rendez-vous auprès du Secrétaire Général, M. L. Clerebaut (02-524.28.48).

LES DIAPOSITIVES DE LA SOBEPS

Nous avons mis au point pour vous une collection de diapositives entièrement consacrées aux différents aspects du phénomène OVNI. Grâce à cette diathèque exceptionnelle, vous pourrez, si vous le désirez, monter votre propre exposé illustré d'une projection de documents qui captiveront vos amis.

Les 336 diapositives de la collection sont réparties en 28 séries de 12 documents mis sous cache et elles sont glissées dans une pochette plastique à laquelle est jointe une liste de commentaires concernant chaque diapositive. Demandez-nous la liste détaillée décrivant chaque série et les conditions particulièrement intéressantes qui vous sont proposées.

INFORESPACE

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Avenue Paul Janson 74
B- 1070 BRUXELLES

Président: Michel BOUGARD

Secrétaire Général: Lucien CLEREBAUT

Trésorier: Christian LONCHAY

Imprimeur: André PESESSE
Haine- St- Pierre

Editorial	2
L'hypothèse du zoo	4
Gulf Breeze, Dernières nouvelles	8
Enlèvement en Italie	15
En bref...	16
Le chasseur chassé	17
Spectacle dans le ciel russe	25
A propos des R.R (2)	30
Nouvelles d'URSS	39
Flash	40

EDITORIAL

Les presque vingt ans d'existence d'INFORESPACE permettent un certain recul pour apprécier l'évolution de l'ufologie et plus encore des ufologues. Comme toute activité humaine où l'initiative et la recherche sont nécessaires, l'ufologie est le théâtre de ce que, pompeusement, on pourrait appeler des "conflits de génération". Les ufologues des années 50-60 étaient plutôt d'âge mûr quand une nouvelle vague de jeunes passionnés d'OVNI allait envahir leur terrain à partir des années 70. Depuis, la plupart de ces chercheurs ont perdu leur bel enthousiasme, leurs dents et leurs projets ambitieux se sont émoussés, et ils ont fini par quitter, l'un après l'autre, cette querelle sans cesse renouvelée autour de la question fondamentale: qu'est-ce qu'un OVNI ?

Toute proportion gardée, le débat ufologique reste le reflet de positions très tranchées (et radicalement opposées) qu'on retrouve dans d'autres domaines de pensée ou de recherche, que ce soit en politique, en philosophie, ou en sciences. Les modèles fleurissent, les théories s'empilent, s'usent et se jettent; l'obstination et l'émerveillement, le doute et la naïveté, le parti-pris et la tolérance, continuent d'alimenter les relations entre des ufologues aussi différents que des hommes peuvent l'être. Et c'est sans doute très bien ainsi.

Non pas que j'ai la conviction qu'à chaque fois la "lumière" puisse naître du choc des idées, mais parce que c'est peut-être là le signe de la perennité de la recherche ufologique, ce qui l'empêchera de se retrouver un jour totalement sans ressources, au fond d'un cul-de-sac intellectuel.

Le renouvellement des hommes est ainsi une nécessité absolue. Comme la vie est elle-même dépendante de la mort. Combien de projets n'ont-ils pas avorté, combien de groupements ou de revues n'ont-ils pas disparu parce qu'ils étaient porté par quelques uns qui, ayant dû renoncer, ont sabordé du même coup ces réalisations en cours.

Considérer l'ufologie comme un simple passe-temps est sans doute permis. Cela n'a jamais éte mon fait. Je pense, au contraire, qu'une telle activité requiert tout le sérieux et le temps qu'on attend dans une recherche professionnelle. C'est d'ailleurs cet investissement important, sans espoir certain de réussite, qui en a désarmé plus d'un et effiloché peu à peu les rangs de l'ufologie sérieuse.

Préparer une relève, envisager un changement de cap, revoir un mode de travail, représentent donc à la fois des actes nécessaires et des opérations à préparer soigneusement. Se remettre en question et changer: voilà bien ce qu'il y a de plus difficile à faire.

Voilà plusieurs mois que de tels projets sont mûris à la SOBEPS. Plus particulièrement en ce qui concerne le contenu et l'impression d'INFORESPACE. Nous l'avons dit souvent: nous sommes conscients que beaucoup de choses sont à améliorer dans la qualité actuellement proposée. Nous voulons utiliser la technique quasi-professionnelle du Macintosh de la firme Apple. Mais un tel investissement de plusieurs centaines de milliers de francs n'est possible que si nous sommes suffisamment nombreux.

Or, les réabonnements à INFORESPACE sont de l'ordre d'à peine 300 à l'heure actuelle. Un total beaucoup trop faible pour espérer nous équiper immédiatement. A très court terme (ce numéro), nous avons essayé de soigner au maximum la qualité de la frappe dactylographique; à moyen terme, nous avons le secret espoir qu'un de nos membres, vous peut-être, pouvant bénéficier d'un matériel de bonne qualité tel que nous recherchons, accepterait de nous aider en nous donnant accès à un tel outil informatique. Appel aux volontaires!

Pour ce qui est du contenu, nous avons demandé à un de nouveaux collaborateurs, particulièrement dynamique et efficace, Patrick Vidal, d'assurer la direction du comité de rédaction et de prendre la responsabilité de l'édition d'INFORESPACE. Ce present numéro lui doit donc tout et nous l'en remercions vivement. Bonne chance Patrick !

Voilà, pour toi comme pour moi, un changement de cap tel que ceux envisagés plus haut. C'est à nous, collaborateurs de la SOBEPS, mais à vous tous aussi qui nous lisez, qu'il appartient de réussir ce passage de relais, afin de continuer de réfléchir ensemble sur ce problème toujours en chantier qu'est l'ufologie moderne.

Et nous le réussirons ensemble !

Michel BOUGARD.

PROJET W.A.U.R.L.D.

La survie d'une revue ufologique telle qu'INFORESPACE repose sur deux conditions essentielles:

1. diffuser régulièrement une information de qualité faisant le point sur l'évolution de la recherche dans le domaine;
2. diffuser tout aussi régulièrement les cas récents en faisant le point sur l'activité contemporaine du phénomène OVNI.

L'expérience a montré au cours des dernières années que le nombre de cas présentés avait chuté de façon spectaculaire. Est-ce dû à une activité OVNI en régression, à une difficulté d'accès à ces cas, ou bien à la non diffusion des cas recensés . Le tout à la fois peut-être. Pour pallier cette lacune, à l'initiative de P. VIDAL, est né le projet W.A.U.R.L.D. (World Annual UFO Reports Listing Device) qui consiste en la publication d'un listing regroupant l'ensemble des rapports d'OVNI recueillis dans le monde entier, sans préjuger ni de l'authenticité des cas, ni de leur interprétation. Ce listing sera préparé par la SOBEPS et mis en vente pour ses membres, le bénéfice étant destiné à financer la revue et d'autres projets.

Dès maintenant, le listing des cas de 1987 est en cours d'élaboration et sera disponible à la fin de cette année. Réservez-le immédiatement; les conditions (prix et expédition) seront précisées dès le prochain numéro.

W.A.U.R.L.D. for a quick and efficient look at the ufologic actuality

PATRICK VIDAL
PR. MARIJKESTRAAT 54 5961 CH HORST NETHERLANDS
TEL. 4709-6821

L'hypothèse du zoo

Divers hommes de science se sont posé la question de savoir ce qu'impliquait l'abscence apparente d'extra-terrestres dans notre environnement, et ont proposé des réponses très variées. Peut-on notamment tirer de cette absence des conclusions quant à la fréquence de la vie dans l'univers ? L'hypothèse la plus curieuse et la plus dérangeante est peut-être celle formulée en 1973 par John A. Ball, radio-astronome au Centre d'astrophysique de l'Université de Harvard. Selon lui, la vie extra-terrestre intelligente pourrait être presque universellement répandue, et le défaut apparent d'interaction entre cette vie et nous pourrait se comprendre dans le cadre de l'hypothèse que les extra-terrestres nous ont isolés en tant que réserve de nature sauvage ou que zoo.

A notre connaissance, cette opinion n'a jamais été évoquée dans la presse ufologique, malgré l'intérêt évident qu'elle présente dans le cadre de l'hypothèse extra-terrestre et plus précisément du fameux problème du non-contact: certains OVNI seraient-ils l'équivalent des véhicules tous terrains transportant gardiens, chercheurs et touristes à l'intérieur des parcs nationaux ? Nous vous présentons ci-dessous la traduction intégrale de l'article de Ball, qui a été publié dans ICARUS, Vol. 19, pp. 347-349 (1973). ICARUS est une très sérieuse revue de sciences planétaires dont Carl Sagan est le rédacteur en chef.

◊

◊ ◊

INTRODUCTION

Le problème scientifique le plus intéressant de notre époque porte sur la question de l'existence d'une vie extra-terrestre intelligente. Les arguments que nous résumons ci-dessous permettent de considérer comme probable que l'intelligence existe sur de nombreuses planètes dans toute notre galaxie et que la plupart de ces civilisations sont beaucoup plus anciennes que la nôtre. Ce problème a fait l'objet de nombreux travaux tant théoriques qu'expérimentaux (voir Oparin et Fesenkov, 1960; Cameron, 1963, Shklovskii et Sagan, 1966; Sagan, 1973; et d'autres références auxquelles celles-ci renvoient) et nos connaissances sur ce sujet ont assurément progressé rapidement au cours de la dernière décennie. Ce problème s'est toutefois révélé extrêmement difficile, notamment parce qu'il implique la connaissance de ce à quoi une civilisation beaucoup plus ancienne que la nôtre pourrait ressembler. Alors qu'il est déjà suffisamment difficile de prévoir notre propre évolution quelques decennies à l'avance, nous devrions savoir ce que sont d'autres civilisations dont l'avance sur nous pourrait se compter non pas en decennies mais en millions d'années.

Parmi les idées actuellement en vogue à propos des intelligences extraterrestres, l'idée qu' "ils" essayent de communiquer avec nous a beaucoup de partisans (voir par exemple Drake, 1963). Il me paraît improbable que cette idée soit correcte, et l'hypothèse du zoo en constitue en fait l'antithèse.

PREMISSES DE DEPART

La plupart des discussions sur le problème de la vie extra-terrestre prennent appui sur trois hypothèses de travail ou prémisses de départ. Ces prémisses sont exposées ci-dessous, ainsi qu'une discussion de leur origine et les références aux publications. Bien que la discussion soit brève, ces prémisses sont en fait cruciales, et si l'une quelconque d'entre elles se révèle incorrecte, l'hypothèse du zoo s'écroule.

A. CHAQUE FOIS QUE LES CONDITIONS SONT TELLES QUE LA VIE PUISSE EXISTER ET EVOLUER, ELLE LE FERA.

La vie doit être comprise comme une réaction chimique qui se produit chaque fois que les réactifs nécessaires se trouvent en présence dans les conditions appropriées pendant un temps suffisamment long. Cette affirmation représente une extrapolation considérable par rapport à nos connaissances actuelles. Certains ont en fait formulé l'hypothèse inverse, à savoir que la vie est statistiquement improbable, même dans des conditions idéales (par exemple Townes, 1971). La découverte d'une vie primitive sur Mars ou sur Vénus trancherait probablement cette question (NDLR: voir note en bas de page). Nos connaissances actuelles en biochimie semblent appuyer la prémisse A (Shklovskii et Sagan, 1966, § 14; et Calvin, 1963).

B. LES ENDROITS OU LA VIE PEUT EXISTER SONT NOMBREUX.

Les planètes sont probablement extrêmement répandues dans l'univers. Une proportion aussi élevée que 20 % de l'ensemble des étoiles pourrait posséder des planètes et pas moins de 10 % de ces planètes pourraient avoir une surface sur laquelle la vie puisse exister (Oparin et Fesenkov, 1960, pensent toutefois qu'une étoile sur 100.000 ou 1.000.000 seulement possède une planète dont la surface convient à la vie; voir aussi von Hoerner, 1963).

Cette affirmation représente elle aussi plus que nous ne connaissons actuellement; aucune autre étoile que le soleil n'est connue de manière certaine pour avoir des planètes comparables à la Terre (NDLR ci-dessous) Des objets qui pourraient être des planètes ont été détectés autour de quelques autres étoiles (voir Shklovskii et Sagan, 1966, § 11; Huang, 1963; et Van de Kamp, 1969), mais ces objets sont beaucoup plus massifs que la Terre.

Avec les techniques actuelles, des planètes comparables à la Terre seraient indétectables autour de la quasi-totalité des autres étoiles. L'hypothèse inverse, à savoir que le système solaire est unique, a été défendue par Jeans (1929, § XVI), mais est aujourd'hui abandonnée (voir par exemple Levin, 1964, pour une synthèse de la pensée actuelle (NDLR)).

C. NOUS NE SOMMES PAS CONSCIENTS DE "LEUR" EXISTENCE.

QUI EST LA ?

Il est statistiquement improbable qu'existe ailleurs dans notre galaxie une quelconque autre civilisation dont le niveau de développement soit

---

NDLR: Il ne faut pas oublier que ce texte est daté de 1973, avant les résultats des sondes Viking. Le dossier qui suit réactualise un peu le problème de la vie extra-terrestre et de l'éventuel contact.

en tout point comparable au nôtre. Nous devons nous attendre à trouver soit des formes de vie primitives, peut-être comparables à celles que l'on rencontrait sur la Terre il y a quelques millions d'années, soit des formes de vie très avancées, peut-être comparables à ce qu'il y aura sur Terre dans quelques millions d'années (!). Les possibilités d' évolution technique d'une civilisation se répartissent en trois catégories générales:

1. Destruction (de l'intérieur ou de l'extérieur).
2. Stagnation technologique.
3. Progrès technique quasi continu.

On peut concevoir aussi de nombreuses possibilités combinées, comme une destruction partielle suivie d'une reconstruction et l'idée étonnamment populaire de la durée de vie finie. Il est probable qu'une certaine fraction de l'ensemble des civilisations se conforme à chacune de ces possibilités. L'analogie avec les civilisations de la Terre indique toutefois que la plupart des civilisations dont le développement technologique est moins avancé seront en fin de compte englouties et détruites, réduites en servitude ou peutêtre assimilées. D'une manière générale, nous ne devons donc prendre en considération que les civilisations les plus avancées sur le plan technologique, car elles disposeront en quelque sorte de la maîtrise de l'univers.

On peut définir le progrès technique comme une aptitude croissante à maîtriser son environnement. Déjà à notre niveau de technologie, nous influençons presque tout ce qui existe sur Terre, des éléphants aux virus. Mais nous n'exerçons pas toujours le pouvoir que nous détenons. Il nous arrive de préserver des zones de nature vierge, des réserves de faune et de flore sauvages ou des zoos, où d'autres espèces (ou d' autres civilisations) ont la possibilité d'évoluer de façon naturelle, c'est-à-dire sans guère d'interactions avec l'homme. Le zoo parfait (ou la zone naturelle ou la réserve parfaite) serait celui où la faune qui s'y trouve n'a aucune interaction avec les gardiens et n'est pas consciente de leur présence.

L'HYPOTHESE DU ZOO

La prémisse C ci-dessus me semble à présent extrêmement lourde de sens. Je pense que la seule façon dont nous puissions comprendre l'absence apparente d'interaction entre "eux" et nous consiste à faire l'hypothèse qu'ils évitent délibérément toute interaction et qu'ils ont isolé la région dans laquelle nous vivons en tant que zoo.

L'hypothèse du zoo prévoit que nous ne les trouverons jamais, puisqu'ils ne désirent pas être découverts et qu'ils ont la capacité technique de l'éviter. Cette hypothèse peut donc être infirmée, mais non, en principe, confirmée par les observations futures.

CONCLUSIONS

Sous sa forme présente, l'hypothèse du zoo est probablement imparfaite et incomplète. J'espère qu'elle pourra fournir quelque inspiration pour des travaux futurs. Parmi d'autres hypothèses que l'on pourrait envisager, l'hypothèse du laboratoire est l'une des plus morbides et des plus grotesques. Nous pourrions nous trouver dans une situation artificielle de laboratoire. Cette hypothèse sort toutefois du champ de la science, car elle ne conduit nulle part, remet immédiatement en cause les prémisses sur lesquelles elle s'appuie et ne permet aucune prévision. On pourrait supposer aussi que les civilisations extraterrestres ne nous ont pas encore trouvés, ou qu'elles savent que nous sommes ici mais ne s'intéressent pas à nous. Ces deux dernières hypothèses sont probablement incompatibles avec le degré élevé de développement technologique que ces civilisations ont assurément atteint.

L'hypothèse du zoo me semble être pessimiste et déplaisante du point de vue psychologique. Il serait plus agréable de croire que les extraterrestres désirent communiquer avec nous, ou qu'ils souhaiteraient le faire s'ils savaient que nous existons. L'histoire des sciences présente toutefois de nombreux exemples d'hypothèses psychologiquement déplaisantes qui se sont révélées correctes.

REMERCIEMENTS

Bien que les idées exprimées dans cet article ne se situent pas dans le courant principal de la pensée scientifique contemporaine à propos de ce problème, elles ne sont pas neuves. Les romanciers de science-fiction jouent notamment avec des notions semblables depuis de nombreuses années. Et un petit nombre d'auteurs au moins ont déjà présenté de telles idées comme une possibilité sérieuse.

Je remercie Sebastian von Hoerner et Madame Lyle G. Boyd pour avoir attiré mon attention sur des données de référence pertinentes et pour les échanges de vues stimulants que nous avons eus. Ma gratitude va au professeur A.E. Lilley pour ses encouragements.

John A. Ball.

(Introduction et traduction de Jacques Scornaux).

REFERENCES:

CALVIN, Melvin (1963). Chemical evolution.In "Interstellar Communication" (A.G.W. Cameron,ed.),chap. 5. W.A. Benjamin, New York.

CAMERON, A.G.W. ed.(1963)."Interstellar communication". W.A. Benjamin, New York.

DRAKE, Frank D. (1963). How can we detect radio transmissions from distant planetary systems, Project OZMA.In "Interstellar communication"; chap. 16 et 17.

HUANG, Su-Shu (1963). The problem of life in the universe and the mode of star formation. In "Interstellar communication", chap. 7.

JEANS, James H. (1929)."Astronomy and Cosmogony". Cambridge University Press. Also Dover (1961).

LEVIN, Boris (1964)."The origin of the Earth and planets".3 rd ed. Foreign Languages Publishing House, Moscow.

OPARIN, A.,and FESENKOV, F. (1960)."The Universe".Ed. Foreign Languages, Moscow.
SAGAN, Carl (1973)."Communication with Extraterrestrial Intelligence". MIT Press.

SHKLOVSKII, I.S. and SAGAN carl (1966)."Intelligent Life in the Universe". Holden-Day and Delta-Dell, San Francisco and New-York.

(suite de la bibliographie au bas de la page suivante)

Gulf Breeze:

DERNIERES NOUVELLES

Selon de nombreuses personnes, le cas de GULF BREEZE est très douteux et résulterait d'un canular particulièrement bien orchestré, pour plus de détails à ce sujet veuillez vous reporter aux récentes éditions du MUFON Journal. En fait,en matière d'ufologie chaque cas est par définition douteux, à fortiori si ce dernier revêt un caractère quelque peu sensationnel, comme c'est le cas de GULF BREEZE.

Quoiqu'il en soit, canular ou pas, l'affaire de GB fait bien partie désormais de l'histoire ufologique au même titre que Quarouble, Loctudy ou Soccoro; et à ce titre mérite sa place au sein d'une revue qui se veut objective, et désire la circulation de l'information qui constitue une actualité.

Les évènements évoqués ci-après sont inédits et à ce titre, nous ne saurions garantir leur authenticité, ils sont tout de même à verser au dossier"GB" .

Depuis la fin de 1987, de nombreux habitants de GB, affirment avoir vécu des évènements exceptionnels. Une centaine de personnes, prétendent avoir observé des phénomènes aériens non assimilables à des aéronefs, planètes, phénomènes naturels, etc...
Ainsi comme le rapporte le Journal du MUFON, une trace circulaire a été découverte dans un champ à proximité de chez M. "ED" en Février 88 Un expert (M. GRIGGS) chargé de l'analyse de cette trace n'a pu se prononcer quant à son origine. Toujours selon le Mufon Journal, "ED" aurait fait une ultime rencontre dans un parc de GB, en MAI 88, et aurait été enlevé à bord d'un engin pour y subir le retrait d'un implant qui lui aurait été placé quelques mois auparavant.

Certains témoins ont rapporté des rencontres avec des entités, six personnes affirment avoir vu des faisceaux lumineux bleus jaillir d'Ovni. De manière générale, les recherches furent menées avec sérieux, par des équipes de TV, de la presse écrite, et du Mufon. Ceci encouragea 12 personnes à parler à coeur ouvert de leurs expériences avec des Ovni, accompagnées de rèves étranges et de 'trous' dans le temps. Quelques uns de ces témoins éprouvant des difficultés à évoquer leurs rencontres, ont été soutenues par une équipe composée de 'ravis', d' enquêteurs, et de psychologues, afin de les aider à surmonter cette crainte de l'inconnu.
Mais laissons la parole à M. "ED", qui dans la lettre suivante, nous fait part de ses considérations:

Le 11 Novembre 1987, ouvrant la porte d'entrée et découvrant cet objet brillant en partie masqué par les arbres, je pris contact avec un phénomène qui allait m'entrainer vers la réalité des Ovnis.

TOWNES, C.H. (1971). In the 1971 Jansky Lecture at the National Radio Astronomy Observatory, Charlottesville, Virginia, October 4, 1971.

VAN DE KAMP, Peter (1969). Alternate dynamical analysis of Barnard's Star. Astronomical Journal,74,pp. 757-759.

VON HOERNER Sebastian (1963). The Search for signals from other civilizations.In "Interstellar Communication" (A.G.W. Cameron ed.),chap. 27.W.A. Benjamin Inc., New York.

Un phénomène observé dans le monde entier, et ici, chez moi, par des dizaines de mes concitoyens. Cet état de fait peut-être difficile à admettre pour ceux qui n'ont rien vu; aussi n'essayé-je pas de convaincre quiconque. Je me borne à rapporter mes expériences personnelles, leur déroulement. Les photographies ainsi que la bande vidéo ont été authentifiées par le Dr Maccabee, physicien pour le compte de l'US NAVY; bien entendu, certains auront des avis différents voire opposés.
-Lorsque l'on me demanda d'utiliser un appareil à multi-objectifs (NIMSLO)
J'ACCEPTAI !
-Lorsque l'on me demanda de me servir de l'appareil SRS
J'ACCEPTAI !
-L'analyse technique de ces clichés révèla après des pages et des pages d'études, la réalité d'un objet de 14 pieds de diamètre (4,5m) à l' anneau de sa base, distant de 475 pieds (152m).
Le terme de canular fut très tôt proféré par ceux qui sont incapables de prononcer l'expression 'peut-être'; et l'on me demanda de me soumettre à un détecteur de mensonges. Le ridicule se dressait contre moi la controverse passa rapidement à l'offensive, et je commençais à entendre d'irrationnels discours émanant de 'debunkers' au sujet de pactes avec le Diable, d'irresponsables propos, etc...
Ceux qui me connaissent ont du rire face à de telles accusations, mais la finalité était de me discréditer aux yeux des autres. On tenta de mettre ma situation en péril en évoquant de pseudo-jeux de chasse aux esprits et de séances rituelles. Ayant échoué dans la recherche de trucages photographiques, le 'syndicat des critiques' a lançé à mon encontre une campagne diffamatoire afin de me descendre. Grace à Dieu Gulf Breeze a ignoré ces rumeurs outrageantes.

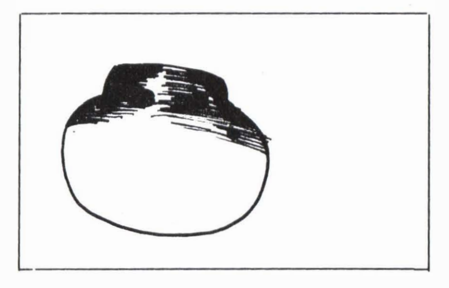
Peut-être vous souvenez-vous de ce titre de première page; " Un expert affirme que les photos sont truquées!!! ". Le lendemain, l'"expert" retira ses dires en s'excusant. Une cassette audio de l'une de mes interviews fut confiée à un service de contre-expertise du Maryland.
Le résultat de cette analyse PSE (évaluation psychologique) menée par cette agence, soutint ma thèse; "rien ne permet de douter de la sincérité du témoin, M. ED ". J'ai très vite compris que le nombre de tests divers menés sur ma personne ou le nombre d'analyses des clichés importaient peu, je demeurais en fait, la cible des critiques, l'homme à abattre des 'debunkers'.
De nombreuses équipes de presse écrite et télévisée, jouant à cache-cache avec des détails et points précis de mon récit, m'ont fait chanter au sujet de mon anonymat, ils étaient alléchés par l'idée d'un scoop. Un 'debunker' fit même partie de l'équipe du Mufon, au début des évènements. Il préleva, aux fins d'analyses, un échantillon du liquide bouillannant trouvé au sol après le survol du site par un Ovni. En fait sont but était d'obtenir un rapport falsifié concernant le résultat de ces analyses. Plus tard, un autre échantillon fut confié à un laboratoire impartial, qui aboutit à des conclusions saisissantes. Le debunker fut découvert et 'remercié'. Un autre 'debunker de Floride subit le même sort, et est désormais ignoré de la communauté des chercheurs objectifs.
Du 11 Nov 87 au 1er Mai 88 (date de ma dernière observation), je suis resté fidèle à ma position dans la tempête de la controverse, positive ou négative déclenchée par les médias. La question la plus irritante est la suivante; " Pourquoi ai-je vécu tant d'expériences de ce type ?" Je ne puis donner de réponse aux pourquoi, la plus angoissante des questions que je me pose est :"Pourquoi Moi ?"
Dans la recherche de la vérité, je me suis prêté à toute une série de

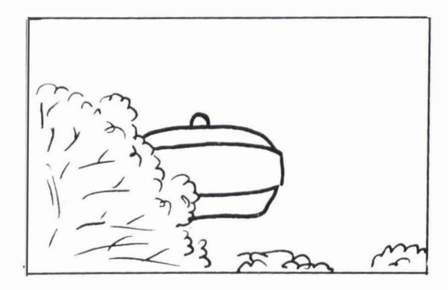
tests psychologiques, suivis d'une séance de regression hypnotique de six heures. Les détails de cette séance indiquent que des rencontres antérieures ont eu lieu, la première remontant à mes onze ans. Je fus le premier stupéfait, et puis, je me dis que la vie est ainsi faite, et qu'il n'est pas toujours possible d'en comprendre le sens profond.

ED...........

---
*

Au cours de la première semaine de Novembre 88, la rédaction du journal Sentinel reçut quatre photos accompagnées d'une lettre dont l'auteur est resté anonyme: " Veuillez trouver ci joints les quatre clichés pris lors de l'observation d'un objet aérien dans la soirée du 12 Oct 1988, à proximité de Soundside Drive. L'objet se déplaçait d'ouest en est, en faisant un lent mouvement de va et vient. Il se stabilisa durant une trentaine de secondes et disparut vers l'est après un démarrage foudroyant. Il était silencieux, sa manière de déplacement n'était pas celle d'un avion. Compte tenu de ma situation, je suis désolé, mais ne puis dévoiler mon identité

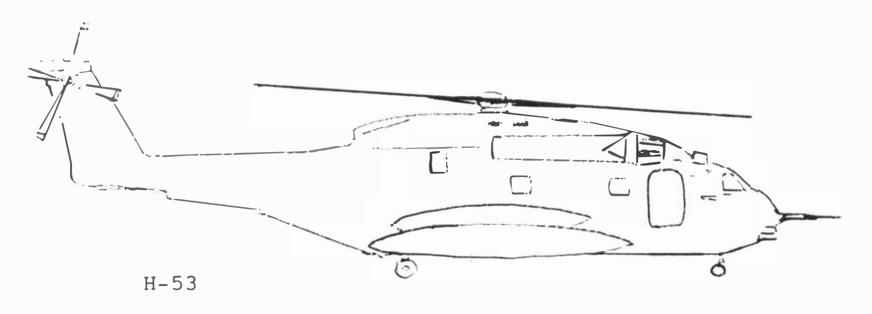




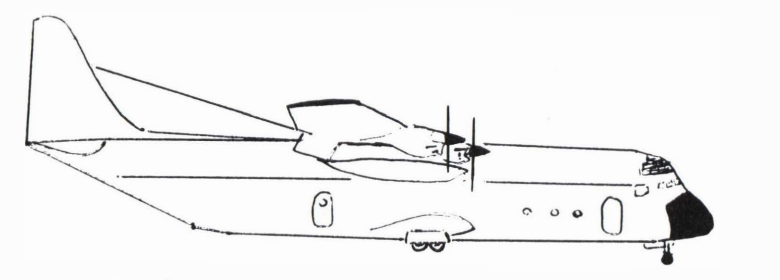
Interprétation d'après photos.

27-10-88 . Durant la nuit, plus de 50 personnes ont rapporté l'observation de 13 engins évoluant au dessus de Pensacola Beach Sound. 07h40, Stanley Butler, et Jerry thomson travaillent au poste de péage de BOB sYKES, lorsqu'un shériff arrivant au volant de sa voiture,leur demande s'ils ont déjà vu un ovni: Réponse amusée et négative de Butler. Le Shériff les invite alors à se pencher au dehors, et ils voient alors du "jamais vu auparavant". Butler qui travaille depuis Mai 88 a l'habitude d'admirer chaque nuit le ciel et le paysage environnant. Les deux hommes observent ces lumières dans le ciel de 07h40 à 07h50. Elles restent immobiles durant ces dix minutes, puis disparaissent lentement, il s'agit de treize lumières très brillantes de couleur jaune orange. Elles s'éteignent à plusieurs reprises, au début de l'observation ; il y en a 13 puis 8,13, 10, 13, 5, 3, une, puis enfin plus une seule. Les deux témoins ont alerté le restaurant DOLPHIN; le personnel, les premiers clients ont vu ce même spectacle. Une cinquantaine de personnes se sont garées sur le bord de l'autoroute pour suivre ces lumières. Thomson étudie le phénomène aux jumelles, Butler a le sentiment qu'il reviendra pluis tard. A 10h12, 4 lumières apparaissent dans le ciel, plus bas sur l'horizon que précédemment, à 10h15, elles disparaissent.
Selon une personne de HULBURT FIELD, à FORT WALTON, un avion de transport C-130 et des hélicoptères MH-53, ont participé cette nuit là à des exer-

-cices à 4 ou 6 milles à l'est de l'autoroute. Cette même personne affirme que les appareils ont pu tirer des fusées éclairantes.
Les appareils auraient effectué leur vol en 'blacked out' (discrétion absolue). Thomson n'est pas d'accord, selon ses dires,il connait bien les avions et les vols dans la région. " Plus tard nous avons vu des avions évoluer en cercle au dessus de la zone où se trouvaient les lumières.



H-53



C-130

Le texte précédent est un condensé de l'enquête menée par Kimberley Stevenson pour le compte du SENTINEL. Il est interessant de noter l'intervention de cette personne anonyme, prenant à coeur de fournir une explication rationnelle avec force détails du phénomène observé. Cette personne donne en effet de surprenantes précisions concernant l'altitude des prétendus aéronefs (6000 pieds), leur cap (077), la mise à feu de fusées éclairantes, l'emploi par les pilotes de systèmes infra-rouges et de lunettes spéciales pour le vol de nuit.
Il s'agit vraisemblablement d'un militaire; en effet quel civil serait à même d'être aussi renseigné au sujet des vols nocturnes d'entrainnement ?
Par ailleurs, si la thèse d'un exercice militaire est fondée, quel serait l'intérêt de l'Air Force d'en faire état à la presse ?
A proximité de Gulf Breeze, dans sa partie est, se trouve la base aérienne d'EGLIN. Cette dernière est dotée de trois principaux types d'appareils .
Le chasseur bombardier 'phantom' F4E équipant le 33eme TFW (entrainnement tactique).
Le quadrimoteur 'hercules' AC130-A du Military Air Command,armant le 919 SOG (Missions spéciales).

L'hélicoptère CH3-E
(sources Lekturama- de luchtstrijdkrachten van de Navo)

A noter: La dénomination MH 53, en service au sein des forces armées américaines signifie que l'hélicoptère H53 est utilisé à des fins spéciales dans sa version M (special covert missions).
Cet hélicoptère lourd est utilisé surtout par la US NAVY et le MARINES CORPS. Aucune unité équipée de ce type d'appareil ne semble être basée en Floride ou même en Louisiane.

12 Septembre 1988. 20h07. Un témoin affirme avoir vu non pas un, mais deux engins aériens évoluant au dessus de HARDEE's aux approches de G.B, alors qu'elle rentrait chez elle.
" Il était 20h07, je venais de regarder l'heure, je remarquai tout d'abord un objet au dessus de Hardee's, et pensai qu'il devait s'agir d'un avion; en fait celui ci se mouvait trop rapidement pour en être un ".
Le témoin poursuivit sa route sur la 98 jusqu'à FOOD WORLD, où elle vit alors les deux engins. Elle déclara " Ils semblaient être juste derrière les arbres du bois derrière le journal Sentinel, en direction de la baie. Je ne pus apercevoir que le dessous du premier engin- c'était impressionnant- puis trois lumières rouges à sa surface s'allumèrent et se mirent à clignoter l'une après l'autre; un peu comme lorsque l'on joue sur les touches d'un piano (cf film RR du 3eme type NDT). Soudain, le second appareil s'alluma brusquement. Il y avait comme des hublots sur cet engin que je pouvais nettement distinguer, chacun avec deux lumières; une au sommet et la seconde à la base. Elles étaient, je pense rouge et blanc, ce qui produisait une lueur orange. Ces lumières brillaient 'à l'intérieur' de l'engin et non à sa surface, elles n'étaient pas en rotation.
Le premier objet était allongé et rond, quatre fois environ la taille du second, qui ressemblait à une toupie d'enfant avec une base plate. Le second appareil était juste derrière le premier ".
Le témoin ajouta: " A les regarder, j'eus l'impression que le second était remorqué par le premier, ou alors, il le suivait de vraiment très près". Ayant eu de récents ennuis avec son véhicule, le témoin affirme que ces vitres étaient baissées, l'air conditionné et la radio ne fonctionnaient pas. " Il n'y avait pas de bruit ou autre qui soit perceptible, à cette distance j'aurais pu très facilement entendre un avion, mais tout ce que je pus percevoir, ce fut la circulation environnante. J'ai perdu les engins de vue à ce moment, et rentrai chez moi à quelques milles à la sortie de la 98 "
Une fois chez elle, elle téléphona à sa mère qui ne put rien voir, si ce n'est une très fébrile activité d'avions de chasse dans la zone de l'observation.

04 Décembre 1988. 22h30- Jackie Swindell rapporte l'observation d'un objet ressemb lant à un ballon de basket, traversant le ciel en provenance du littoral. Il héla sa femme, et virent durant 4 à 5 minutes le phénomène.

05 Décembre 1988. 16h55- Betty SIMONS de PANFERIO DRIVE aperçut une lumière jaune, brillante, au dessus de Naval Live Oaks, juste au niveau de la cime des arbres. Le phénomène resta immobile quelques instants puis se déplaça vers l'ouest, et s'installa derrière ou dans un bouquet d'arbres. L'engin ressemblait à une ampoule privée de sa base.

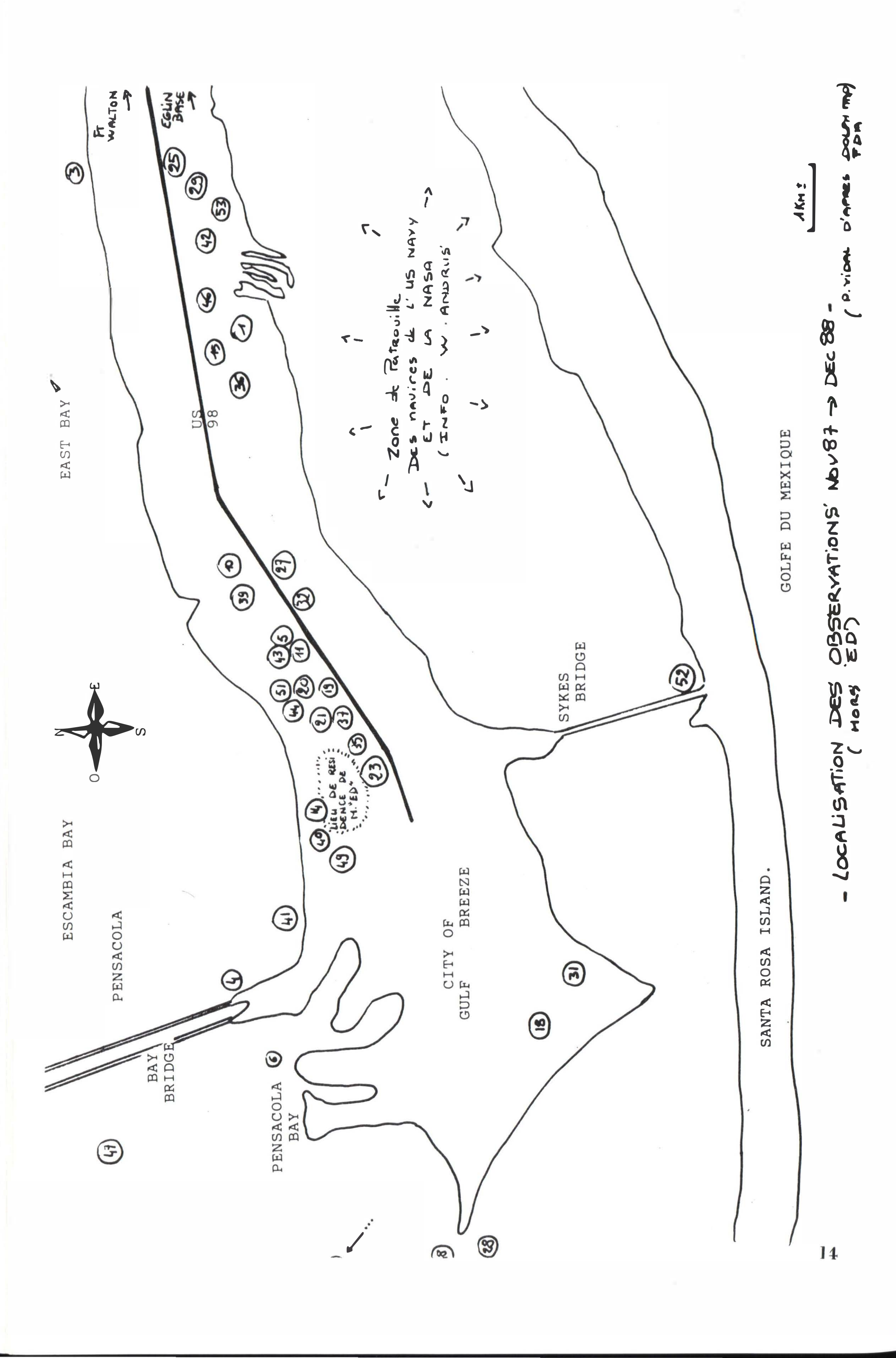
A NOTER: Lors du congrès ufologique de Bruxelles en Novembre dernier, le scientifique R. HAINES m'a confirmé la présence inhabituelle d'un batiment armé par la NASA, patrouillant dans les eaux de G.B, toutefois, R. HAINES n'a pu indiquer le motif de la présence de ce navire.

Dans une correspondance en date du 12 Décembre, W. ANDRUS me confirme le déploiement dans la région de G.B, de toute une série de radars mobiles (montés sur camions) permettant la détection aérienne à basse altitude. Ces unités mobiles auraient cessé leurs activités courant Novembre 1988.
Walt Andrus (directeur du MUFON) insiste sur le fait que les militaires ou tout au moins une agence d'état ont été particulièrement intéressés par ce qu'il semble s'être passé à G.B, comme en témoigne leur attitude en 1988.
Dans la revue FSR d'avril 69, il est fait allusion au cas de SAN PEDRO au VENEZUELA (07/08/1965). Il est intéressant de noter une certaine analogie avec l'affaire de Gulf Breeze; on y décrit en effet des êtres sortant d'un objet, déposés au sol par un faisceau lumineux, et un contact télépathique.
Sur la carte ci-après sont répertoriés les lieux des observations dans la région (les numéros correspondent à l'ordre de présentation des témoignages parus dans le précédent Inforespace et celui-ci), il apparait une importante concentration de ces observations dans la partie est de la ville et proche du lieu de résidence de M. "ED".
Coincidences ???

Pour clore cet article sur Gulf Breeze, voici quelques réflexions qui nous été transmises par MICHEL FIGUET.

"Au sujet de GULF BREEZE, j'ai trouvé de nombreuses corrélations entre l'affaire de M. ED et l'affaire WHITLEY STRIEBER:

1- L'humanoide observé par ED devant son domicile et l'humanoide observé (de visu ou en rêve) par STRIEBER dans sa chambre: une sorte de cuirasse à Gulf Breeze - une plaque carrée de l'épaule au diaphragme et au dessous un dispositif rectangulaire couvrant le corps de la taille jusqu'au dessus des genoux. Il porte un chapeau mou, rond, avec un bord 'bizarre' (Whitley); mais une sorte de cagoule ou casque (Ed); 1m de taille pour W. et 1,20m pour 'Ed', les yeux sont décrits comme noirs et ronds par W, et noirs et en amande selon Ed.
   Les cercles concentrqiues ne sont pas remarqués par 'Ed'. 'ED' reçut la sensation de quelqu'un feuilletant pour lui un livre illustré de photos de chiens, (il possède un spitz), 'W.' vit une chouette à travers la vitre.
2- 'W.' sentit une odeur de canelle lorsque sur sa demande l'être approcha son bras du visage de "W.' .
   La femme d'ED constata que son mari 'puait' l'ammoniaque et la canelle
3- Il est aussi fait mention d'une tigelle tenue à la main par les humanoides dans les deux cas, d'un faisceau bleu dans les deux cas.
4- 'W.' et ED ont une piscine devant leur villa.
   'W.' n'utilise pas son fusil, mais ED prend souvent son révolver et surtout son appareil photographique et sa caméra, ce que 'W.' n'a pas fait parce qu'il n'en a pas eu l'idée ou tout simplement parce qu'il n'en possède pas (ce qui m'étonnerait).
5- "COMMUNION" a paru avant l'affaire 'ED' (la première le 11/11/87) 'ED' aurait-il été influencé par la lecture d'un tel ouvrage ?
6- Les nombreux témoignages fin 87 et premier semestre 88 plaident en faveur de l'authencité du cas "ED", il y a même eu une observation à 08h15 (Jeff Thomson, G.B) et une le soir à 19h30 (Diane Hanson à Whisper Bay), une autre à 21h30 (un habitant de Pensacola), dans la nuit Mme Zammit est réveillée par son Labrador;(observations du 11 Nov 87). Ces gens là auraient ils été influencés par la parution d'



Enlèvement en Italie

Une fois encore, un cas à priori intéressant nous vient d'Italie, plus précisément de l'organe semestriel du Centro Italiano Ufologici (C.I.S.U), l'excellent magazine " UFO RIVISTA DI INFROMAZIONE UFOLOGICA", Anno II, n°3, Juin 1987, p.28 (adresse: Gian Paolo Grassino, Casella postale 82, I 10100 TORINO). Ce cas d'enlèvement apparent dont la grande presse sétait fait lécho à l'époque, n'a malheureusement pas fait l'objet, d'après nos correspondants italiens, d'une autre publication que le court qui suit. Il est très regrettable que l'enquêteur n'ai pas jugé utile de publier le dossier complet. Il semblerait hélas que les séances d'hypnose n'aient pas été enregistrées... Si des renseingements complémentaires nous parviennent, nous ne manquerons pas de vous les communiquer.

---
*

Dans la nuit du 15 au 16 Aout 1986, il s'est produit dans les environs de Calalzo di Cadore (province de Belluno) un cas de 'rencontre rapprochée du troisième type' qui a eu pour principaux antagonistes un habitant de vérone, agé de 42 ans, et excerçant une profession libérale, sa femme, une enseignante de 37 ans.

Le couple passant ses vacances dans sa maison à Calalzo di Cadore, localité touristique située à moyenne altitude, décida de profiter de la belle soirée et s'éloigna de la maison d'une quinzaine de kilomètres, s'arrêtant près de la route à côté d'un bois. Autour de 23hoo ils aperçurent une source lumineuse qui s'approchait d'eux, et qui petit à petit se révèla être un objet en forme de disque avec une coupole bleu ciel et une luminescence de la même couleur.
Les souvenirs des deux témoins s'interrompirent avec la scène de 'l'atterrissage' de l'objet et reprirent vers 01h00, heure à laquelle l'objet avait désormais disparu; il ne restait dans la clairière qu'une trace circulaire visible grâce à la luminosité de la pleine lune.

.lf Breeze; suite .

articles dans le journal SENTINEL ?
7- Notons que lorsqu'ED dort, il est toujours réveillé par un son; idem pour d'autres personnes réveillées par un son ou aboiements de chiens.
8- Inforespace 75, p.27: Au sujet des points relevés par BOYD, photos peut-être prise à la surface de l'eau ou réflexions sur les vitres; s'il s'agit d'un canular, W. ANDRUS et son équipe devraient vérifier:
A) Possibilité de photos faites dans ou à l'aide de réflexions sur la piscine.
B) Etat des vitres dans la maison d'ED (éventuelles traces de collage).

Michel FIGUET

NB: Les informations évoquées au cours de cet article émanent pour la plupart d'articles parus dans le Sentinel, d'enquêtes réalisées pour ce journal, de correspondances avec la direction du Mufon. Les textes présentant ces cas d'observations, sont des condensés des enquêtes originales.

Traduction, Commentaires et Illustrations
Patrick VIDAL

Immédiatement après être retourné à son habitation, le couple se mit en contact (à 01h40 environ) avec Antonio Chiumiento (dont le numéro de téléphone avait été publié quelques jours auparavant dans 'l'Aréna' de Vérone); ce dernier se rendit le lendemain matin sur le lieu de l'observation du phénomène et remarqua une zone d'environ 9 mètres de diamètre dans laquelle l'herbe était crasée et avait un aspect noirâtre, comme si elle était 'sale'.
Les jours suivants, les deux témoins souffrirent de troubles du sommeil, firent des rêves bizarres, et se rappelèrent l'image de deux êtres en combinaison, ce qui les poussa à se soumettre à une hypnose régressive pour essayer de reconstituer les évènements qui s'étaient déroulés pendant les deux heures, et qu'ils n'avaient pas mémorisées consciemment.
L'hypnose fut conduite pendant le week-end des 23 et 24 Août par un médecin de Porderone qui soumit les deux témoins séparément à différentes séances et leur permit de retrouver le souvenir de quelques 'êtres' qui, après être sortis de l'objet, les auraient fait venir à bord, sans avoir recours à la violence, en leur faisant comprendre d'une certaine manière leur intention, ils furent ensuite amenés à se détendre sur une sorte de petit lit et soumis à une 'inspection' par une série d'opérations dont il n'a pas été possible d'obtenir une description précise, même au cours de l'hypnose.
Les êtres auraient eu une forme humaine, une taille d'environ deux mètres, et une combinaison gris-argenté dont se dégageait seulement la tête de forme ovale et allongée avec des yeux phosphorescents, des oreilles en pointe, et, à la place de la bouche, une fente serrée.
A l'intérieur de l'objet, il y aurait eu des appareils étranges et tout l'habitacle aurait été éclairé par une forte lumière multicolore.

ENQUETE Antonio CHIUMIENTO
TRADUCTION Maria TOFFANO

En bref

Dans le numéro 74 d'Inforespace, nous avions évoqué les évènements du 04 MARS 88 à Amsterdam.
La presse hollandaise avait en effet rapporté le témoignage de nombreuses personnes ayant observé vers 22H30 un groupe d'objets lumineux évoluant de manière ondulatoire au dessus d'AMSTERDAM.
En fait il semble que le sensationnel journalistique, l'imagination de certains et la confusion d'autres aient grossi démesurément l'affaire. Dans une correspondance, les astronomes DE JAGER et HULSPAS m'indiquent qu'il s'agit vraisembla-blement d'une confusion avec VENUS et JUPITER. Submergée d'appels divers , la police a dépêché un hélicoptère sur les lieux, ses feux ont été la source de nombreuses méprises, de même que les feux de signalisation d'un complexe industriel (Nissan) situé à proximité. L'imagination et la confusion auront fait le reste..

Patrick Vidal..

Le chasseur chassé

Depuis quelques Années, certains ufologues ont semble t-il renoncé à évoquer certains cas de rencontres rapprochées qui selon leurs dires 'sentent le soufre' de par leur caractère trop sensationnel.
On assiste donc à des dialogues , des échanges d'idées, où la prudence l'emporte sur la curiosité et la nécessité de transmettre une information.

A croire que certains de ces nouveaux ufologues redoutent de parler de l'ovni et de ses manifestations.

Au risque de faire passer la SOBEPS pour un groupement démodé et attaché à une ligne de pensée traditionnelle, nous avons décidé de vous présenter l'affaire du BOIS de PRANNES, encore inédite dont l'enquête a été menée avec un certain brio par Eric ZURCHER.
Le caractère extravagent de ce cas fera sans aucun doute sourire, ou irritera peut-être, quelques nouveaux 'sages' de l'ufologie, mais qu' importe leur réaction, l'affaire de Prannes fait partie désormais de ce folklore moderne qu'est l'ovni. Il est certain que ce récit n'apporte aucun élément à caractère scientifique (pas de photo, de traces, d'effets physiques résiduels, un témoin unique), toutefois, il entraine certaines réflexions qui à notre avis méritaient d'être évoquées.



Reconstitution du dessin effectué chez le témoin, en 1979 .



L'AFFAIRE DU BOIS DES PRANNES ou "LE CHASSEUR CHASSE"

Entre AMPUS et CHATEAUDOUBLE (VAR) Début Aout 1976

Le témoin (Mr X) se trouvait ce soir là (1) non pas dans les Alpes-Maritimes où il réside, mais dans un cabanon se situant sur un petit terrain lui appartenant, dans le haut-var.
Ce cabanon est situé à environ 400 m au nord de la départementale 51 qui relie le village d'Ampus à celui de Chateaudouble. Il se trouve donc en lisière du bois des Prannes qui s'étend sur plusieurs kilomètres vers le nord jusqu'aux limites Sud du camp militaire de Canjuers
Toute cette région du haut-var est fort belle parce que sauvage, isolée, vallonnée et très boisée.
Ce cabanon était en fait une ancienne ruine que Mr X avait retapé. Construite en pierres et en chaux, elle était de dimensions relativement modestes (6x5m et 4,50m de hauteur) et ne comportait ni eau ni electricité. Cette construction lui servait en fait de pied à terre, non seulement pour s'y reposer (le calme et la solitude de la région s'y prêtant bien) mais aussi pour satisfaire une passion : la chasse. Toutefois, à cette époque, cette dernière n'étant pas encore ouverte, notre témoin était venu uniquement pour s'y reposer; il n'était donc pas armé.

Ce soir là (probablement le vendredi 7 Aout 1976) le témoin écoutait, tranquillement allongé, son poste transistor (à pile) quand il entendit soudain, venant du dehors, un cri pour le moins étrange. C'était d'après son expression "un cri à vous glacer le sang", un cri comme il n'en n'avait jamais entendu. "Comme un cri inhumain", fort, strident, légèrement modulé.
Il pensa que cela pouvait provenir d'un animal blessé.
Les sens en alerte, il prêta l'oreille non sans avoir vérifié l'heure : il était 22h55. Au bout de 2 à 3 mn, le cri se fit de nouveau entendre, tout aussi terrifiant.

Cette fois, le témoin n'hésita plus : il éteignit son poste transistor (pas de perturbation), la bougie, et se saisit d'un bâton qu'il gardait toujours derrière la porte. Il fourra dans sa poche une petite lampe de poche et se précipita dehors. Cette nuit là le ciel était clair, avec très peu de nuages, et la lune était selon ses dires quasiment pleine, ce qui assurait une luminosité relative à l'extérieur.

Dans ces conditions il ne tarda pas à distinguer, légèrement en contrebas sur sa gauche, 3 silhouettes situées à environ 50m de lui. Elles semblaient lui tourner le dos. Il commença à s'approcher en silence mais à ce moment le curieux trio se mit en marche et s'enfonça dans le bois.

Il est nécessaire d'ouvrir ici une parenthèse sur la personnalité du témoin, méridional jovial et sympathique, plein de bon sens et d'équilibre, agé d'un peu plus de cinquante ans à l'époque des faits. Il était alors officier de police dans une petite ville de la Cote d'Azur. A l'inverse du commun des mortels, le témoins a une particularité que sa femme elle-même nous a confirmé : il ignore et a toujours ignoré la peur ! Son épouse nous a raconté des histoires "de charges héroiques sous la mitraille" en afrique du Nord auxquelles il se serait livré, en accompagnant ses dires d'un

geste caractéristique de l'index sur la tempe, le tout devant son mari hilare ! Bref, Mr X est un personnage haut en couleur pas spécialement du style à s'émouvoir facilement et qui face au danger, l'ignore ou le surmonte. Cette force de caractère, certains diront peut-être : cette inconscience, est un facteur à ne jamais perdre de vue pour comprendre ce qui va suivre.
Le deuxième facteur est une curiosité très investigatrice et liée à sa profession; le dernier facteur est ce que nous nommerons "l'instinct du chasseur".

Toujours est-il qu'il prit instantanément la décision de suivre discrètement les personnages pour en "avoir le coeur net". Il en avait "vu d'autres dans sa vie" et puis à ce moment il était plus intrigué, voire amusé que franchement inquiet.
Il se remémora cependant de vagues histoires d'OVNI et "martiens" entrevues dans la presse, mais ni cette pensée, ni le fait d'être seul face à l'inconnu, isolé au milieu d'un bois sans armes ni possibilité d'appel à l'aide en cas de danger, ne le firent renoncer.

Il prit donc soin de se maintenir à une cinquantaine de mètres derrière eux et les pista silencieusement. Grace à la luminosité blafarde de la lune, il put amasser certains détails. Les trois entités n'étaient pas très hautes "comme des enfants", entre 1m et 1,20m. Elles marchaient en se dandinant légèrement, à une allure modeste. Ce qui frappa particulièrement le témoin, c'est qu'elles avaient des bras anormalement longs, bien plus que la normale en tout cas.
Les silhouettes étaient assez minces avec une tête assez grosse.
Il lui sembla que les êtres avaient des oreilles assez pointues bien qu'elles ne dépassaient pas le sommet du crâne. Il ne put par contre déterminer si les êtres étaient revêtu d'habits, de combinaisons, de carapaces ou de poils. Cette dernière possibilité n'est cependant pas rejetée par lui (les poils), mais il n'est pas sur (il comparera également les êtres à des "sortes de singes", ce qui renforce peut-être la sensation d'une sorte de fourrure.
Il constata cependant une chose très frappante, dès le départ : c'est que celui du milieu semblait en difficulté car il était étroitement soutenu par les deux autres. Il pensa tout de suite que c'était celui qui avait crié et qu'il était blessé. D'autre part, ceux qui soutenaient le "malade" resté au milieu, tenaient chacun de leur côté (avec leur membre supérieur resté libre) une sorte de petit bâton estimé à 40cm de longueur avec le bout recourbé ("un cul de parapluie" dira Mr X durant l'enquête).

Les êtres, nous l'avons dit, ne marchaient pas bien vite, ce qui permit à Mr X de les suivre sans problèmes pendant plus d'une heure à son estimation et sur une distance de 3 à 4 km. (Lors de la reconstitution, le temps de marche était de 1h18mn. La poursuite s'étant déroulée de nuit, avec un rythme beaucoup plus lent de la part des êtres, le temps de poursuite peut être estimé à 1h30 minimum)
Selon la configuration du terrain qui variait beaucoup (guarrigues, clairières, sous-bois) il les perdait parfois de vue quelques instants mais il les retrouvait facilement.
Les êtres ne paraissaient pas se douter du fait qu'ils étaient suivis et il ne se retournèrent jamais.
A un moment, les êtres passèrent même devant des ruines de

ferme abandonnée (au lieu-dit "Bastide du petit St Martin" sur la carte IGN "Salerne 7-8" au 1/25000) et par deux fois, le témoin pensa à les attaquer (!!!) mais il y renonça finalement. En effet, il avait maintenant pleinement conscience du côté incroyable de la situation et il pensait qu'il serait "pris pour un couillon par ses amis si il ne rapportait aucune preuve matérielle de son histoire".

A un moment, les entités débouchèrent dans une clairière assez grande qui se trouvait devant une autre ferme abandonnée à l'époque (aujourdhui habitée : Point 886-0 carte IGN déja mentionnée). Au centre de cette clairière se trouvait une sorte de "roulotte rectangulaire, sombre (noire) comme montée sur coussins d'air". Cet objet fut estimé par le témoin à 5 ou 6m de longueur sur 2m de hauteur; (Lors de la reconstitution nous avons déterminés : longueur 7m, largeur 4m, hauteur 2m à 2m20, y compris les 50 cm de vide sous l'objet, tous ces chiffres étant, bien sur, approximatifs).
L'OVNI était sombre, nous l'avons déja fait remarqué et aucun détail n'était discernable, sauf une aspérité qui dépassait sur le côté gauche, en bas; "comme une antenne" dira le témoin, mais sans certitude absolue.

Les êtres se dirigeaient évidemment vers l'objet avec l'idée non moins évidente de le réintégrer. A ce moment, Mr X qui s'était caché à plat-ventre au début de la clairière réalisa que son extraordinaire observation touchait à sa fin et il décida de tenter le tout pour le tout, fermement décidé à s'emparer sinon d'un des êtres, au moins d'un des petits bâtons recourbés qu'ils tenaient à la main.
Cette obsession d'une "preuve materielle" n'avait cessé de l'habiter tout au long de cette aventure, et il n'y avait plus une seconde à perdre car les êtres approchaient de l'objet.
Il se leva donc et commenca à courir pour franchir au plus vite la distance qui le séparaient des humanoides (toujours une cinquantaine de mètres). Il trébucha sur une souche, reprit son équilibre et eut le temps de voir les êtres passer derrière l'appareil.

A ce moment, il y eut soudain un éclair violent qui l'illumina lui et la clairière toute entière. Une "drôle de lueur, un peu verdâtre" nous dit-il; il parle également d'une "sorte de décharge électrique" mais il a été difficile de lui faire préciser ce dernier point. Toujours est-il qu'il en tomba, sur le côté droit, mais sans se faire de mal. Combien de temps resta-il au sol, un peu "sonné". Il pense environ 1mn (et nos calculs effectués lors de la reconstitution semblent confirmer cette estimation; d'une manière générale, le témoin à toujours bien estimé, les temps, les mesures et distances).
Ce qui est sur, c'est qu'il n'y avait plus rien dans la clairière, il n'avait même pas vu les êtres rentrer dans l'objet et celui décoller. Tout s'était volatilisé.

ET notre témoin se décida à prendre le chemin du retour; mais il faisait nuit et il connaissait mal cette partie du bois des Prannes. Il se perdit, erra sans retrouver des repères connus et finalement à recouper la route Chateaudouble-Ampus.
De là; il put facilement rejoindre son cabanon. Il consulta l'heure à sa montre qui était resté sur la table : il était 3h du matin. Il avait mal à la tête et était fatigué. Il parvint finalement à s'endormir d'un sommeil un peu agité.

Au matin, vers 9h, il se remit en route, bien décidé à retrouver la clairière en question et à repérer le chemin suivit. Il retrouva finalement la clairière, facilement identifiable grace à la ferme abandonnée. Hélas, il n'y avait pas la moindre trace au sol, ce qui le confirma dans son impression que l'objet ne touchait pas le sol.

Ainsi se termina l'aventure de Mr X. Aujourdhui encore son principal regret est d'avoir échoué dans sa tentative de capturer un des êtres ou à défaut, un des fameux bâtons recourbés. Il a souvent fortement regretté de n'avoir pas été armé cette nuit là (!) car alors il aurait fait prisonnier les personnages !
Inversement à de nombreux témoins, Mr X n'a pas été traumatisé par son aventure. Il lui est arrivé d'en rêver, quelques rares fois depuis. A aucun moment il n'a eu peur, même retrospectivement. Aujourdhui encore, bien des années après cette expérience il garde un intêret un peu amusé au souvenir de la fameuse nuit et toujours le regret de n'avoir pu capturer un des êtres. Il est aujourdhui à la retraite. Il ne possède lui-même aucune explication de ce qu'il à vu et vécu. Avant l'observation il avait vaguement entendu parler de "soucoupes volantes" mais il n'y croyait pas. Le fait que la "sienne" était rectangulaire l'a étonné. Depuis, il lui est quelques fois arrivé de découper des articles de journeaux sur le sujet, mais sans plus. Il en a peu parlé :quelques amis et confrères, mais très superficiellement. Seule sa famille est réellement au courant de l'affaire. Sa femme elle, pense "qu'il est fada de les avoir pisté, seul dans la nuit".

Suite à son observation, aucun trouble psychologique ou physique ne s'est manifesté. pas de modification de la personnalité non plus. Son aventure l'a si peux traumatisé qu'il est, depuis, fréquamment retourné dans son cabanon perdu à l'orée du bois des prannes, seul, la nuit, à n'importe qu'elle époque !
Peut-être garde t-il au fond de lui même le secret espoir de revivre un soir une aventure similaire et d'arriver enfin à se jeter sur les êtres et à en capturer un !

Les Ufologues chevronnés souriront sans doute devant ce désir. Nous nous contenterons pour notre part de saluer son courage, aussi exeptionnel que rare, si nous nous référons aux réactions habituelles (et bien compréhensibles) des autres témoins devant semblables manifestations.

PRECISIONS DIVERSES :
(1)Le témoin ne se souvient plus exactement de la date, mais pense que le lendemain était un dimanche. Par recoupement nous obtenons la nuit du vendredi au samedi 8 Aout 1976.
La pleine lune était le lundi 9 Aout.

La témoin a gardé son bâton pendant toute la poursuite. Il l'a laissé tombé lors de l'éclair, l'a ramassé et est rentré avec.
La lampe n'a pas quitté sa poche (pas servie).
La distance le séparant des êtres au moment de l'éclair était d'environ 40 mètres, peut-être un peu moins.

COMMENTAIRE ;

Voici résumée l'affaire du bois des Prannes telle qu'elle m'a été relatée par Eric ZURCHER, auteur de l'ouvrage " les apparitions d' humanoides ", et qui a eu la chance de pouvoir mener enquête et contre-enquête auprès du témoin.
Une fois de plus, avec ce récit, nous basculons dans un monde surprenant où la surprise et l'étrange cotoient de bonne grace une réalité plus rationnelle; cet état de fait est désormais une constante du phénomène de rencontres rapprochées avec observation d'êtres.

Selon E. Zurcher, le témoin est digne de foi et ne s'est jamais coupé au cours des multiples contre-enquètes menées afin d'élucider ce mystère, certains aspects de son caractère, de sa personnalité, liés en particulier à l'exercice de sa profession, rendent plausibles, crédibles les éléments de sa thèse, et tendent à éliminer l'hypothèse d'un canular.

Mais enfin, où s'arrête le réel et ou commence l'imaginaire ?
Le rêve est l'illustration de ce travail subtil mené par le subconscient qui puise les ingrédients du scénario dans cet ensemble de faits apparemment anodins qui font le quotidien de chacun.
Dans le cas de Prannes, le témoin aurait-il'rêvé ' son expérience ?
Il est fort audacieux de répondre affirmativement sans nuances, toutefois certains éléments, certains faits sont particulièrement troublants et permettraient d'envisager l'hypothèse du rêve ou tout au moins d'une sorte de songe éveillé.

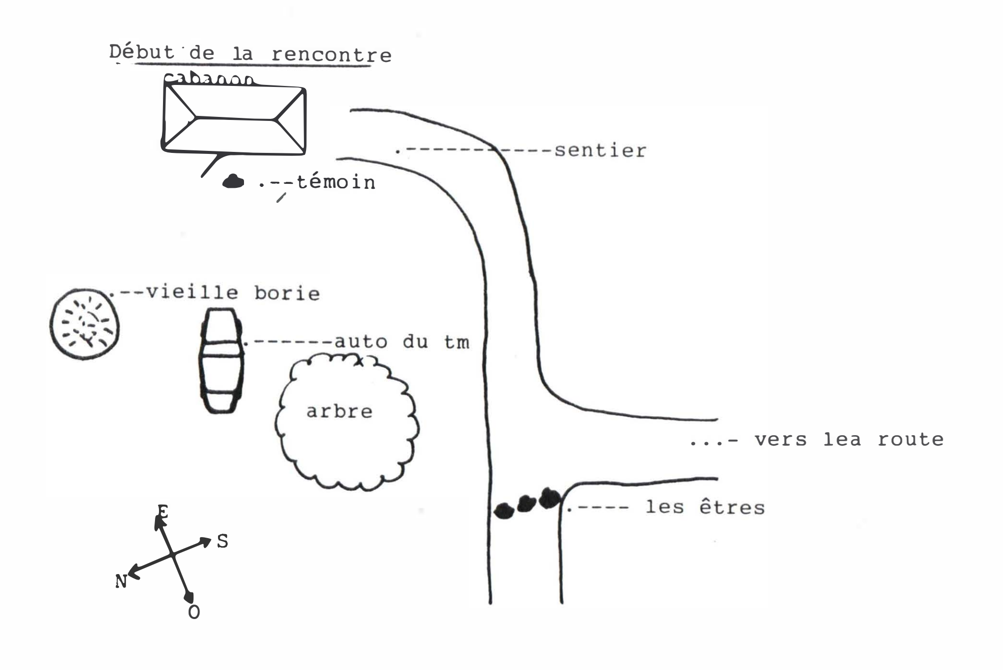
A la lecture brute des évènements de cette affaire, il semble, de prime abord que le témoin ait SURPRIS un phénomène inconnu faisant intervenir des entités de forme humanoide et qu'il ait eu la possibilité de l'observer près de deux heures durant sans que sa présence ait l'air d'être suspectée par les êtres.
Ceci est hautement improbable, et à moins d'attribuer aux humanoides une ouie défaillante, il est particulièrement surprenant de pouvoir suivre quelqu'un à faible distance la NUIT durant près de deux heures dans un bois où tout est très sec en Aout dans le sud de la France, sans se faire apparemment remarqué.
Le comportement des êtres humanoides est tout aussi déroutant. En effet si l'on admet la réalité de ces êtres humanoides, leur morphologie indiquerait une origine vraisemblablement différente de la notre; dès lors il est logique de considérer qu'évoluant en petit nombre dans un milieu étranger et par conséquentpotentiellement hostile, le leit motiv de ces créatures devrait être la prudence et la discrétion; or, il n'en est rien, bien au contraire.
On pourrait même affirmer qu'elles mettent tout en oeuvre pour se faire remarquer.
Le témoin se repose dans un cabanon isolé dans un bois qui n'est pas son lieu de résidence habituel; il n'est pas venu à pied, et son véhicule parqué à proximité dévoile sa présence sur les lieux.
Ainsi, il est particulièrement étrange que trois êtres évoluant en milieu étranger et ayant selon toute vraisemblance repéré la présence du témoin, n'aient pas eu la présence d'esprit de s'enfuir ou de se tapir après le premier hurlement.
Distantes du cabanon d'une cinquantaine de mètres, les créatures n'avaient aucune chance de passer inaperçues; imprudence, insouciance ou plutôt action délibérée ?
Les êtres s'enfoncent alors dans le bois et le scénario de chasse ou de filature (les deux s'accordent avec la personnalité du témoin) commence .

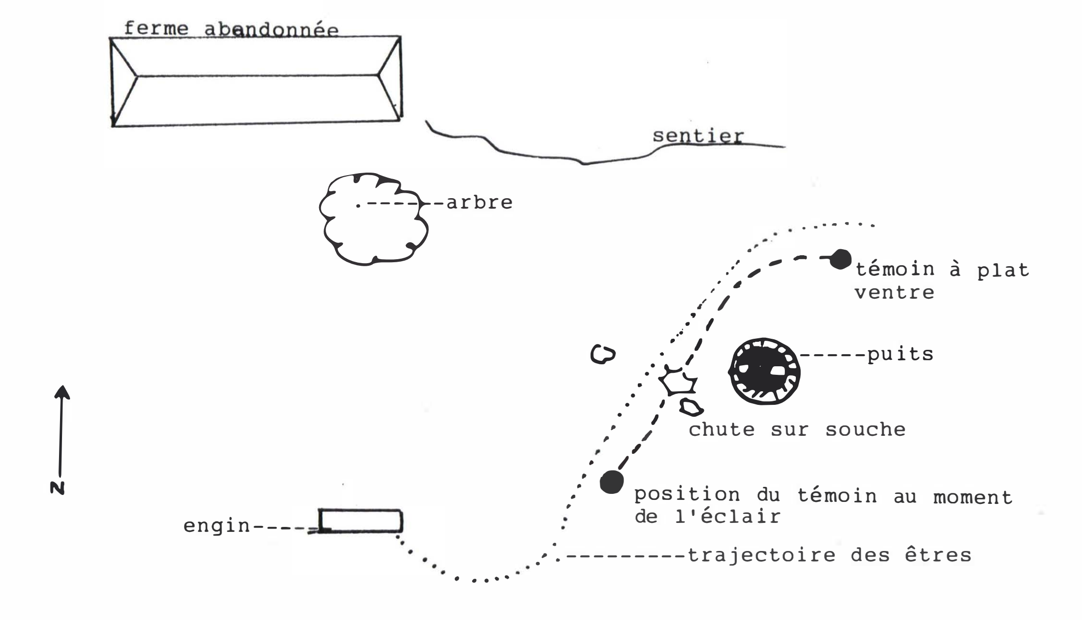
Il est tout aussi interessant de constater que selon les dires du témoin, ces trois humanoides ne se retournent pas au cours de leur périple, ne daignent pas jeter un coup d'oeil derrière eux, apparemment indifférents à l'environnement. Ceci est tout à fait surprenant dans le cas de personnes étrangères au mileu ambiant, plongées dans un monde inconnu et peut-être hostile, secourant un blessé ou une personne souffrante.
Dans le cadre de ce récit est-il hasardeux de penser que les êtres 'trichent' ? Le témoin ne les suit pas selon un classique scénario de chasse, incluant des principes de supériorité de la part du chasseur envers la proie; bien au contraire, il semble que notre chasseur soit en fait appâté par ces trois silhouettes et qu'il soit le jeu d'une expérience préméditée. A quelles fins ?

A propos de ces êtres; cet aspect de fourrure qui les vêt apparemment, constitue un détail renforçant la notion de chasse; imprimant dans l'esprit d'une témoin une assimilation à un animal et donc à une proie potentielle pour le chasseur qu'il est .
Dans l'hypothèse d'êtres vêtus et non d'animaux, et la présence du baton recourbé tenu à la main renforce cette probabilité, cette 'fourrure' apparait comme une anomalie notoire, en cette nuit d'Aout dans le sud de la France.
A noter que l'image d'un être blessé et s'enfonçant dans le couvert du bois s'intègre parfaitement dans un scénario de chasse.
Si l'on tient compte de la proximité immédiate du camp militaire de Canjuers où s'entrainent les unités de l'armée de terre équipées de véhicules blindés et d'hélicoptères (l'école de l'ALAT, aviation légère de l'armée de terre, est située à quelques kilomètres de Canjuers); force est de constater que le déroulement des faits décrits par le témoin s'apparente aisément à une action militaire: " Des unités aéroportées, évolunat en commandos spécialisés, sont larguées dans la forêt en territoire ennemi; suite à un accrochage, ces unités se replient avec leurs blessés (un,dans notre cas), et rallient l'appareil les ayant déposées, harcelées par l'ennemi, invisible, belliqueux. Finale ment cet ennemi est neutralisé par l'engin salvateur, doté d'une grande puissance de feu, qui disparait ensuite avec les rescapés, par la voie des airs. " Il s'agit là d'un thème cliché de la guerre moderne, souvent décrit lors d'opérations dans le sud est asiatique, ou le maghreb.
Dans l'hypothèse du " rêve éveillé " ou d'un phénomène mental assimilé; tous les ingrédients nécessaires à la création de ce récit seraient aisément discernables: un lieu isolé dans la nature, très proche d'un important camp militaire, un témoin passionné par la chasse, policier de sont état, ancien baroudeur audacieux de l'Afrique du Nord ignorant la peur.

CONCLUSION

Avant de conclure à une explication chère aux sympathisant de l'hypothèse extra-terrestre à forme humanoide, il convient d'envisager toutes les possibilités rationnelles. La première serait le canular ou la farce dont le témoin serait victime. Les antécédents professionnels de ce témoin, ainsi que ses multiples rencontres avec E ZURCHER permettent d'admettre sa bonne foi, et d'écarter compte tenu de l'isolement des lieux la probabilité d'une farce destinée à ridiculiser cette personne.
La proximité du camp militaire, ainsi que la forme rectangulaire de l'engin aperçu (assimilable à un appareil de l'armée) et le déroulement des faits pourraient évoquer un exercice militaire. Toutefois certains points demeurent obscurs dans le cadre de cette hypothèse; l'aspect, la peite taille des êtres ainsi que leur singulier comportement.
L'éventualité d'une sorte de 'rêve éveillé' est séduisante, car elle





Spectacle dans le ciel russe

Richard Hall, rédacteur de "International Ufo Reporter", est l'un de pionniers de la recherche ufologique sérieuse. Il fut directeur adjoint du N.I.C.A.P de 1958 à 1967, et édita le classique " The Ufo evidence " (1964). Il est coauteur avec Charles A Maney de "Challenge of unidentified flying objects" (1961) ancien rédacteur du "Mufon Ufo Journal"

(Article paru dans "International Ufo Reporter", Vol 4 N°4, 07,08/86)

---
*

L'équipage d'un avion de ligne de la compagnie soviétique Aeroflot, rapporta une rencontre avec ce qu'il est convenu d'appeler un ovni, qui dirigea un faisceau de lumière sur l'appareil, et le suivit durant quelques 400 milles au cours d'un vol entre Tbilisi et Tallinn. Aperçu tout d'abord près de Minsk dans la république de Bielorussie, l'ovni prit l'apparence d'un engin ressemblant à un nuage, avec des lumières jaunes et vertes lorsqu'il copia sa course sur celle de l'avion, il semblait 'mimer' ce dernier. L'ovni fut aussi observé par un autre avion de ligne, des controleurs aériens, et suivi sur écran radar.
Apparemment l'incident s'est produit au cours de la fin du premier semestre 84 (1). Des détails de l'observation s'apparentent à des éléments déjà remarqués pour des cas américains, en particulier pour le cas de cet hélicoptère de l'Ohio le 18 Octobre 1973, au cours duquel un rayon de lumière verte jailli de l'ovni éclaira tout d'abord le pourtour de l'appareil puis se polarisa sur le cockpit (2).
D'autres analogies sont évoquées ci-après.
Le commandant de bord de ce vol de l'Aeroflot était Igor Alekseyewitsch Cherkashin, un pilote hors pair totalisant 7000 heures de vol. Son co-pilote était Gennadiy Ivanovitch Lazurin, un pilote de seconde classe ayant à son actif 4500 heures de vol. Le reste de l'équipage était constitué d'un mécanicien de vol, d'hotesses, et d'un navigateur. Le départ de ce vol était situé à Tbilisi en république de Géorgie, près de la côte est de la Mer Noire, la destination était Tallinn sur la côte du golfe de Finlande, en passant par Rostov (vraisemblement pour une escale). Ce vol représentait une distance de 1500 milles, un cap moyen nord-ouest, un survol de zones habitées de l'union Soviétique.

A 04h10, l'appareil se trouvait à environ 1200 milles de Minsk. "On aurait dit que l'avion se trouvait au centre de l'Univers. Il n'y pas un son dans les casques d'écoute. Ils étaient seuls dans cet air .../...

'Le chasseur Chassé ", suite.

permet de retrouver tous les éléments du rcit dans dans l'environnement et la personnalité du témoin, mais, là aussi, il subsiste des points gênants, en particulier, la notion de temps que conserve le témoin à propos de la durée de la poursuite, l'estimation des distances, l'enchainement logique de ses pensées durant l'expérience.
De toute évidence, il apparait comme un fait certain, que le phénomène, comme cela l'a souvent été décrit lors de R.R, puise dans la personnalité du témoin, et son environnement les éléments du scénario qu'il propose.

Enquête Eric ZURCHER
Commentaires Patrick VIDAL

transparent, comme prisonniers dans un bloc de verre noir, les étoiles vacillaient à peine."
Jetant un coup d'oeil à sa 'portion de ciel', le copilote remarqua la précence d'une grande étoile qui ne clignotait pas comme les autres. Elle se trouvait en hauteur, à la droite de l'avion. Déjà ce n'était plus une étoile mais une tache jaune, de forme elliptique, de la taille d'une pièce de 5 kopecks.

Lazurin pensa tout d'abord à une lueur atmosphérique consécutive à un phénomène de réflexion. C'est alors que de l'objet en question jaillit un fin rayon de lumière, dirigé vers le sol. Le copilote avertit le mécanicien qui, après un coup d'oeil à tribord, s'écria: " Commandant, nous devrions en aviser le sol ! ". Soudain le rayon de lumière s'élargit, se transformant en un cône brillant de lumière. L'équipage assista au spectacle sur la partie tribord, puis un second cône apparut, plus large encore, mais plus pâle que le premier, puis enfin un troisième encore plus grand et relativement plus brillant.

Le Commandant haussa les épaules. " Attendez que voulez vous donc rapporter ? Nous devons d'abord voir ce qui va se passer. Et puis de toute façon de quoi s'agit-il ? " L'équipage comprit qu'il n'était pas possible d'évaluer la distance visuellement (sans connaitre la taille effective de l'objet), en fait tous les quatre avaient le même sentiment- un objet volant non identifié évoluait à quelques 40-50 km au dessus de la surface de la terre. Le copilote se mit à tracer un croquis de cet insolite phénomène. Cela semblait incroyable, mais il était possible de distinguer nettement le sol éclairé, illuminé par ce cône de lumière. Imaginez donc la puissance d'un tel projecteur !
Le faisceau de lumière remonta du sol et se fixa sur l'avion.
Ils virent alors une lumière aveuglante blanche, entourée de cercles concentriques colorés. Le commandant hésitait toujours : Devrions nous rapporter ce qui survenait ou,pas ? Rien encore n'était survenu pour lui permettre de trancher . L'ovni parut alors s'enflammer, et un nuage vert apparut à sa place.
(dans le cas du 04 Mars 1968, près d'Atlanta, Missouri (3), un transport postal, vit une puissante lumière blanche, se terminant en pointe, plongeant vers le sol, sur la route, et émanant d'un ovni; cette lueur illuminait de façon très brillante le sol. A ce moment l'ovni alors rouge, changea de couleur, se présenta sous la forme de cercles concentriques de lumière, bleu brillant au centre, rouge et jaune.
Il serait interessant de savoir si le rayon lumineux russe, était aussi un cône inversé, plus étroit vers le bas).

ASPECT NUAGEUX

Lorsque l'Ovni prit l'aspect d'un nuage vert, le copilote interpréta ce changement d'état comme la mise à feu de moteurs avant un départ. Quoiqu'il en soit, il sembla au pilote que l'ovni entamait une rapide approche selon un angle aigu, en suivant une route d'interception. Il ordonna immédiatement au navigateur d'en informer le sol. Par coincidence, l'engin s'arrêta juste après les premiers mots du navigateur. Il sembla au commandant que l'engin avait cessé son approche, et au copilote qu'il avait cessé sa fuite.

Le controle aérien de Minsk, répondit que rien n'était visible visuellement ou sur radar. " Eh bien, ils disent qu'on débloque", s'insurgea Lazurin. Soudain le nuage vert perdit de l'altitude, se retrouva au dessous de l'avion, et remonta, se précipitant de gauche à droite, de haut en bas. Finallement, il se plaça en position directement opposée à l'avion, et vola de conserve avec ce dernier à une altitude d'environ

10000 mètres, et à une vitesse estimée à 800 km/h, comme s'il 'collait' à l'avion.
"Une escorte d'honneur" murmura le commandant de bord 'Un grand honneur pour nous'.
Au sein de ce nuage, il semblait que des lueurs comme des flammes, jaillissaient, clignotant comme la décoration d'un arbre de Noël.
D'ardents éclairs strièrent alors horizontalement le nuage; tout ceci fut consciencieusement rapporté au sol par le copilote. La voix excitée du controleur aérien se fit entendre en réponse :" J'aperçois des éclairs sur l'horizon. Où se trouve votre nuage ? "-réponse du navigateur.
Le nuage commençait à se modifier. Il se forma une sorte de queue ressemblant à une trombe d'eau - large au sommet, étroite à la base. La queue devint une 'virgule', et commença à adopter une position horizontale, alors que le nuage changeait de forme, passant d'élliptique à rectangulaire. "Regardez" s'écria le copilote, " il nous mime ".

Un nuage en forme d'avion au nez allongé les accompagnait désormais, bien que sa queue soit tronquée, qu'il soit sans ailes, et paré d'un feu jaune et d'un autre vert. Au niveau de ce qu'il convient de définir comme le nez, un noyau dense semblait se profiler.

Un hotesse entra dans le cockpit. " Les passagers veulent savoir ce qui nous escorte". Le commandant repondit: " Dites leur qu'il s'agit d'un nuage. La lueur jaune est une reflexion de la lumière des villes en dessous. Et pour ce qui est de la lumière verte, dites leur qu'il s'agit d'une aurore boréale ".

Entretemps, un TU-134 (avion de ligne), pénétra dans l'espace aérien du controle de Minsk. Cet appareil venait de Léningrad. Il approchait du premier avion, et en était éloigné d'une centaine de kilomètres.
En réponse à la demande du commandant Cherkashin, le commandant de bord de l'appareil approchant - qui aurait pu apercevoir ce grand avion fait de nuage - l'informa que pour l'instant, il ne pouvait rien voir.
Le controleur aérien de Minsk, qui pouvait maintenant apercevoir nettement 'l'avion de nuage', donna les coordonnées de ce dernier au pilote du TU-134 , afin qu'il puisse constater aussi sa présence.
Le pilote ne put toutefois pas le distinguer avant de s'en trouver à une cinquantaine de kilomètres. Puis l'équipage du second avion de ligne fut capable de décrire avec précision l'aspect de cet 'avion-nuage'.
Beaucoup plus tard, alors qu'ils tentaient de comprendre ce qu'il avaient vu, l'équipage de Cherkaschin fit remarquer que la lumière émanant de l'objet était polarisée, et ne diffusait pas dans toutes les directions.
Toujours escorté par 'l'avion-nuage', l'avion de ligne passa Vulnius et Riga; les controleurs aériens des deux villes confirmèrent tous deux l'observation. Alors qu'il survolait les lacs de Chudskoe et Pskov près de la ville de Tartu, un lumière fut émise à partir de ce noyau dense de 'l'avion-nuage', et dirigée vers le sol, où elle épousa les contours de ce dernier. Ceci permit à l'équipage de relever la position de l'objet, et d'estimer sa taille.
Selon toute vraisemblance, la taille du nuage, était proche de la longueur du lac Pskov (5).
L'escorte continua durant toute le voyage vers Tallinn. Après l'atterrissage, le controle aérien de Tallinn dit à l'équipage: (6)
Le TU-134 n'était pas la seule chose visible sur les radars de surveillance de l'aéroport de Tallinn. Bien qu'il n'y ait eu qu'un seul avion visible dans le ciel, il y avait deux échos de trop sur l'écran radar.
De plus ces deux échos étaient visibles en permanence, alors que le

spot du Tupolev apparaissait et disparaissait alternativement.. " Je comprendrais" dit le controleur, " s'il aurait clignoté ainsi sur l'écran du radar d'atterrissage. Mais cela ne peut se produire avec un radar de veille aérienne; c'est impossible ".

ANALYSE ET COMMENTAIRES

Compte tenu de la crédibilité admise de ce rapport ("Trud" a la réputation d'être un journal conservateur, et fidèle au communisme soviétique), il semble que l'ensemble des détails fournis tendent à éliminer toutes les formes d'explication conventionnelle . La longue durée (au moins 45 minutes), la position, et la descente au dessous du niveau de l'avion (plaçant ainsi l'ovni dans une autre atmosphère, plus basse), et le rayon de lumière brillante (impliquant une source d'énergie aéroportée), tendent de manière collective à éliminer, des phénomène de nature astronomique, des ballons-sonde, d'autres avions, des activités dans l'espace, et autres choses qui sont connues pour créer la confusion avec ce qu'il est convenu de nommer un ovni.

L'unique explication rationnelle qui vient à l'esprit, serait une sorte de phénomène atmosphérique extrèmement étrange, mettant en cause des nuages, et une intense forme d'énergie électrique, mais même cela semble fragile. Quel est le phénomène atmosphérique capable de traquer un avion de ligne volant à 500 milles à l'heure, et durant 400 milles ? Sans parler des 'manoeuvres' et des éléments lumineux .

Un phénomène quelque peu analogue au cas de l'avion de ligne soviétique fut rapporté (de façon anonyme) dans le magazine 'Nature' de 1981 (7) Un nuage quelque peu oblong (à en juger selon le croquis) fut vu tôt le soir, par une nuit étoilée, il était animé de 'pulsations', et émettait des rayons lumineux de forte intensité... dans différentes directions .Pas de mouvements particuliers ne furent notés au sujet de ce nuage, néanmoins, les faiceaux furent décrits comme des 'petits météores', laissant une trainée lumineuse derrière eux, plutôt que comme des rayons continus de lumière .

Peut-être l'affaire du 30 Juin 1954 concernant un appareil de la BOAC constitue une comparaison plus intéressante et remarquable. Elle se déroula au dessus de l'océan Atlantique, près du Labrador (8).
Un objet ayant l'apparence d'un nuage aux contours irréguliers (et changeant de forme) et six objets plus petits manoeuvrèrent autour de l'appareil, et selon un cap parallèle à ce dernier, durant 80 Milles.
Un chasseur fut dépêché sur les lieux. Alors que le chasseur se trouvait à environ 20 milles des lieux, et prit contact avec le pilote de la BOAC (autre coincidence ?), l'objet le plus petit disparut, apparemment au sein du grand, qui avait pris entretemps une forme delta, et ralentit et se volatilisa (ou diminua de taille jusqu'à devenir invisible) en quelques instants.

Gordon D Thayer, expert pour le compte d'un comité d'étude sur les ovni de l'Air Force et de l'université du Colorado, s'évertua à invoquer la thèse du mirage, mais admet qu'elle n'est pas totalement satisfaisante et propose en guise de conclusion, cette déclaration plutôt surprenante:
"L'observation inhabituelle devrait à ce titre être assignée à la catégorie des quelques phénomènes ayant vraisemblablement une origine naturelle, ce qui est si rare, car apparemment aucune chose de ce genre nous a été rapportée précedemment " . (9)

Avec cette sorte de logique (il ne pouvait s'agir que d'un phénomène naturel), et cette attitude de complaisance visant à décuvrir absolument des éléments permettant de donner une étiquette à l'évènement, il est difficile d'imaginer que des septiques puissent jamais accepter un témoignage de nature humaine (dans notre cas, non isolé, riche de détails, et d'éléments à caractère récurrent, qui ne s'inscrivent pas aisément dans le savoir contemporain) susceptible d'entrainer la nécessité de recherches scientifiques plus poussées .
Le cas de l'avion de ligne soviétique, s'il a été correctement rapporté, s'ajoute à cet important volume d'éléments qui donnent à penser, et ce de manière formelle, que nous sommes confrontés à un mystère qui nécessite une étude scientifique.
Une telle étude pourrait attirer l'attention sur ce considérable ensemble de rapports concernant ce que l'on pourrait qualifier de 'Plateformes aéroportées d'énergie lumineuse' (en anglais ALEP's). Ces rapports renferment des éléments qui défient l'explication conventionnelle: Des objets structurés (tous dans l'atmosphère, et à proximité ou au sol) qui sont à l'origine, d'ensembles de lumières multicolores, de manoeuvres précises ou erratiques différentes de celles pratiquées grace à la technologie humaine, et des faisceaux de lumière fréquemment décrits comme 'aveuglants' ou 'brillants' .
Les 'ALEP's' constituent une délicate catégorie de rapports d'ovni.
Si une explication conventionnelle ou naturelle pouvait être trouvé en ce qui les concerne, une grande partie du voile masquant le mystère des ovni serait levé. Mais une réelle démarche scientifique, et non pas des suppositions de septiques, est nécessaire pour résoudre l'énigme. L'idée qu'une technologie extra-terrestre puisse être la cause de ces rapports, est fascinante, mais ne peut être démontrée, mais là ne devrait pas se situer la finalité de la recherche.

Il serait souhaitable de se polariser sur ce considérable ensemble de rapports crédibles, qui laissent à penser que nous n'avons pas encore d' explication valable pour ces cas ,qu'ils soient russes, américains, anglais ou autres, qui ont été rapportés par des pilotes et beaucoup d'autres observateurs crédibles au cours des quarante dernières années.

A NOTER

Dans une correspondance privée datée du 27 Janvier 1986, James E Oberg, septique quant aux ovni, et spécialisé dans ce qui concerne les fusées et missiles soviétiques, me fit part de correspondances de sources scandinaves suggérant que la date pour le cas de l'avion de ligne soviétique, se situait au 7 Septembre 1984. A cette date, une sorte de phénomène atmosphérique fut observé un peu partout en Suède, et en Finlande. Ceci laisserait entendre que l'ovni pourrait être la conséquence d'un tir de missile intercontinental russe. Mais Oberg admit que des doutes subsistaient au sujet de la date exacte du rapport concernant l'avion de ligne, et que pour fournir une explication rationnelle du phénomène, nous devions avant tout déterminer la date avec précision.
Son analyse préliminaire de ce cas est décrite dans le numéro d'été de la revue "Skeptical Inquirer" .

REFERENCES

1. Date exacte non connue. L'article du 'Trud' mentionné plus haut est daté du 5 Janvier 1985 - Traduction de Maureen Barron.

A propos des R.R (2)

TERRITORIALITE ET FREQUENCE DE MANIFESTATION DU PHENOMENE DE RENCONTRES RAPPROCHEES EN FRANCE (d'après le catalogue Ovni de Michel Figuet)

La division géographique

Depuis la naissance de l'ufologie, ses tenants ont classé, archivé des centaines de cas de phénomènes de rencontres rapprochées survenus un partout dans le monde.
Les mécanismes régissant la manifestation de ce genre de phénomènes nous sont inconnus, et apparemment très complexes, surtout depuis que la ligne de pensée générale ufologique fait intervenir le facteur humain, socio-psychologique en qualité de vecteur essentiel au déroulement dudit phénomène.
Le hasard serait-il seul à la base de telles manifestations ?
La notion de récurrence de certains sites tendrait à répondre par la négative. Certaines régions, certains lieux, sont plus 'visités' que d'autres, c'est là un fait acquis. La notion de territorialité jouerait donc un rôle prépondérant dans la manifestation des phénomènes de type R.R .
Cette se veut être une approche théorique de l'étude de territorialité en matière de R.R . L'échantillon servant de base de référence à cette épreuve est le catalogue Ovni des RR françaises élaboré par Michel Figuet. Il est certain que tous les cas répertoriés dans ce catalogue ne sont pas exempts de doutes quant à leur véracité.
L'ufologie est telle que la valeur d'un cas varie selon divers facteurs, le temps par exemple (cf contre-enquêtes), l'opinion sur la nature du phénomène (un même cas est perçu différemment que l'on soit un nuts and boltiste endurci, ou un partisan de l'hypothèse socio-psychologique) . Par conséquent l'échantillon sera considéré comme représentatif par certains, peu ou pas par d'autres .

Spectacle dans le ciel soviétique (suite)

3. Rapport contenu dans la copie du dossier NICAP, et inséré dans le dossier de l'auteur.
4. Un 'gyrophare' ayant les mêmes mouvements de bas en haut et de droite à gauche, fut observé par un pilote de la TWA le 27/12/1950; voir "the Ufo Evidence" p 40.
Un autre, vu par un pilote de la Capital Airlines (14/11/56), avec coincidences entre les communications radio et les manoeuvres de l'ovni est rapporté dans 'Ufo Evidence' p.4 & 5, et 'Scientific study of UFOs' Université du Colorado "rapport Condon" (Bantam Books Paperback edition) P.127
5. Le 'Britannica World Atlas' indique que le lac PSKOV fait 20 milles de long !
6. Référence à l'avion du Commandant Cherkashins.
7. Corliss, William R. "Handbook of unusual natural phenomena",Source book Project, Glen Arm, Maryland, 1977, page 30.
8. "The Ufo Evidence", page 126; "Condon Report", P 139.
9. "Condon Report", page 140

R. HALL — Traduction Patrick VIDAL

Afin d'amorcer un semblant d'analyse de cette notion de territorialité, il semble intéressant de morceller le territoire français en régions ou secteurs d'activité R.R .
Cette division en secteurs,permettra de mettre en valeur certaines notions propres au phénomène, telles que récurrence, fréquence de manifestation sur un territoire défini préalablement, et d'autres...

1 SELECTION DE SECTEURS D'ACTIVITE RR SUR LE TERRITOIRE FRANCAIS

nb: Cette sélection s'effectue selon un critère de choix personnel des critères de situation géographique.

Division cardinale du territoire français.
Secteurs d'activité : 11 secteurs géographiques sélectionnés.

Secteurs géographiques:
Secteur 1: FRANCE NORD,
regroupant les départements suivants...80,62,59,02,08,51,60
Secteur 2: FRANCE EST
regroupant les départements...57,67,54,88,68,52,70,55,90
Secteur 3: FRANCE CENTRE EST
regroupant les départements...21,39,71,01,25,74,73,38,69
Secteur 4: FRANCE SUD EST
regroupant les départements...30,04,83,06,84,13,05,07,26
Secteur 5: FRANCE SUD
regroupant les départements...31,34,11,66,09,81,12,82,48
Secteur 6: FRANCE SUD OUEST
regroupant les départements...33,32,40,64,65,47,24,46
Secteur 7: FRANCE CENTRE OUEST
regroupant les départements...85,79,86,17,16,37,49,87
Secteur 8: FRANCE OUEST
regroupant les départements...44,29,22,35,56
Secteur 9: FRANCE CENTRE NORD
regroupant les départements...50,14,27,61,76,53,72
Secteur 10:FRANCE RG PARISIENNE
regroupant les départements...95,78,91,77,75,93,10,89,28,45 92.94
Secteur 11:FRANCE CENTRE
regroupant les départements...18,58,36,03,23,63,42,15,19,43, 41

2 NATURE ET BUT FIXE DE LA PRESENTE ETUDE

a) Etude de la notion de territorialité et fréquence de manifestation du phénomène R.R .
b) Mise en évidence ou non de facteurs régissant cette notion de territorialité secteur par secteur, et comparaison des données obtenues.

c) Remarques à propos de diverses données à caractère géographique.

3 ANALYSE QUANTITATIVE

Après répartition par secteur géographique des cas de rencontres rapprochées françaises décrits dans le catalogue FIGUET, il apparait de manière évidente que certaines régions sont plus "sensibles" que d'autres au phénomène R.R ; ce pour des raisons nous échappant encore,bien que certaines données géographiques et ufologiques (importance d'activité et concentration géographique de certains réseaux d'enquêteurs) puissent parfois donner un semblant d'explication comme nous le verrons

ultérieurement. La répartition quantitative se présente de la façon suivante:

Secteurs-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.-.Pourcentage du nombre total de cas répertoriés dans le catalogue.

FRANCE NORD----------------------18,60 %
FRANCE EST-----------------------06,15 %
FRANCE CENTRE EST----------------13,45 %
FRANCE SUD EST-------------------14,50 %
FRANCE SUD-----------------------08,25 %
FRANCE SUD OUEST-----------------06,15 %
FRANCE CENTRE OUEST--------------10,15 %
FRANCE OUEST---------------------04,25 %
FRANCE CENTRE NORD---------------04,60 %
FRANCE Rg PARISIENNE-------------04,80 %
FRANCE CENTRE--------------------09,10 %

Commentaires:
a) la région France-Nord arrive largement en tête avec un taux très important de manifestations de type R.R .
le département du Nord (59) représente à lui tout seul pratiquement 40% des rencontres rapprochées survenues dans cette région et 7,3% des r.r françaises décrites dans le catalogue Figuet; ce qui est énorme si l'on considère que le taux moyen départemental est de l'ordre de 1,05%.
Le département du Nord est le plus touché en France par le phénomène de R.R .
A noter que divers réseaux d'enquêteurs ont été,et peut-être le sont ils toujours, très actifs dans ce département, et plus particulièrement dans la région de MAUBEUGE .
A noter que le Pas de Calais (62) arrive en seconde position au niveau régional (18,6% de R.R en France-Nord) et en seconde position aussi au niveau national (3,45% des cas).

b) la région France Sud-Est est le deuxième secteur géographique accusant un nombre important de R.R, suivi de près par le secteur France Centre-Est.

c) en quatrième et cinquième position nous trouvons les secteurs France-Centre, et France Centre-ouest qui avec, respectivement 9,10% et 10,15% se situent au niveau de la moyenne régionale qui est de 9,09% .

d) nous abordons maintenant le cas de secteurs géographiques se situant au dessous de la moyenne régionale et que l'on pourrait qualifier de passablement ou peu 'visités'.
En premier lieu encore relativement proche de la moyenne régionale et donc passablement visité: le secteur France-Sud.
Arrivent ensuite les secteurs France-Est et France-Sud-Ouest, enfin les secteurs France Ouest, France Centre Ouest, et France région parisienne, tous trois assez peu touchés, de manière générale, par le phénomène RR .

Re rque: Il convient toutefois de bien noter que ces considérations s'appliquent à des secteurs régionaux et que la situation quantitative d'un secteur géographique n'est pas obligatoirement identique à celle des départements le composant.
En voici quelques exemples:
en région parisienne sur les douze départements la composant, six n'offrent aucun cas de R.R, et le département de l'yonne représente à lui seul 40 % des RR répertoriées dans ce secteur.

En région France-Ouest, l'Ille et vilaine (35) affiche un score nul alors que le finistère représente à lui seul encore une fois un pourcentage important de cas dans cette région (plus de 45% des cas).

Compte tenu du fait que la plupart des cas sont connus suite à un article paru dans la presse, l'idée d'allier le nombre de cas d'une région ou d'un département à celui des enquêteurs et groupements ufologiques y exerçant une fébrile activité; ne peut être retenue comme explication logique de la notion de territorialité.

Le pointage sur carte des cas cités dans le catalogue de référence fait apparaitre l'existence de "secteurs clés d'activité", de pôles d'attraction géographiquement bien définis.
Ainsi, on peut aisément distinguer 4 pôles d'attraction principaux et deux pôles secondaires:
Les pôles principaux sont les suivants: Nord de la FRANCE
SUD EST
REGION VENDEE/CHARENTES
CENTRE
les pôles secondaires regroupant un nombre moins élevé de RR seraient:
pointe de BRETAGNE
Hte GARONNE/AUDE

A NOTER; le cas de certains départements particulièrement "attractifs" .
A savoir: CÔTE D'OR (21), ISERE (38), GARD (30), DOUBS (25) .
Ces départements situés en zones quelque peu négligées par le phénomène RR, sont cependant riches en cas .

La distribution départementale est donc très inégale, bien qu'elle puisse parfois s'expliquer en partie, (en ce qui concerne la région parisienne, les départements 'défaillants' étant très fortement urbanisés, et ne répondant donc vraisemblablement pas aux conditions requises pour la classique manifestation de RR): dans le cas de la France Ouest, cette inégale répartition ne peut s'expliquer; le Finistère, et l'Ille et Vilaine offrant de nombreuses analogies quant à la topographie, géologie générale, urbanisation, situation maritime.

REPARTITION DEPARTEMENTALE DES RR

Comme on a pu le constater précédemment pour la classification régionale, la répartition départementale ne semble pas non plus obéir à une loi d'égale division.
Il existe de très nettes inégalités de répartition au niveau de certains groupes de départements limitrophes, ce qui laisse supposer un choix délibéré de la part du phénomène (si on lui accorde la capacité de raisonnement) pour accomplir ses 'prestations'.
En voici quelques exemples:
1- le département de l'Ariège (09) n'offre qu'un seul cas répertorié de RR alors qu'il se situe au centre d'une zone relativement riche en manifestations (Haute-garonne, 13 cas; Aude, 9cas; Pyrénées orientales, 7 cas; et Hautes pyrénées, 6 cas)

2- le département du Vaucluse (84) présente deux cas seulement dans une zone de forte influence (Gard,11cas; Alpes de haute provence, 15 cas; Bouches du Rhone, 8 cas; et Ardèche, 7 cas).
3- à l'inverse des exemples précédents le département du Puy de dome très 'visité' a des voisins particulièrement pauvres en RR (Correze, Cantal, Loire, ayant chacun 2 cas).

Il a souvent été affirmé que les ovni se manifestaient dans des régions à faible densité de population. Dans le cadre des rencontres rapprochées, cette règle ne peut se vérifier de manière rigoureuse; ainsi le Nord (59) à grande densité de population (440h/km^2, moyenne nationale 99h/km^2; selon estimations 1984) est de loin le département le plus touché par le phénomène RR. A l'inverse des départements à plus faible densité de population sont ignorés par le phénomène (INDRE (36)-36h/km^2; AIN (01)-73h/km^2; LOIR ET CHER (41)-47h/km^2).

Si la notion de densité de population n'offre pas de corrélation sensible avec les RR, la notion d'urbanisation, elle, semble jouer un rôle prépondérant dans le choix du phénomène; exemple frappant que celui des départements de PARIS région, particulièrement oubliés par les RR.

A noter aussi le cas de départements très montagneux tels que la Savoie, et la Haute Savoie qui demeurent pratiquement ignorés par le phénomène. Y aurait -il une corrélation entre manifestation RR et relief ?

En tout état de cause, les très nettes inégalités de répartition géographique des RR jouent ,à mon sens, en défaveur de l'hypothèse socio-psychologique pure.

En effet, l'hypothèse socio-psychologique, peut elle expliquer l'absence de manifestations de phénomènes RR (ou tout au moins la quasi absence) dans les zones fortement urbanisées, la profusion de ces observations dans des régions aussi définies que le nord de la France, ou le Sud est; leur absence dans d'autres telle qu'une partie des Alpes.

Quels seraient les arguments de l'hypothèse socio-psychologique pour expliquer que les habitants de l'Ariège ne sont pas confrontés à la même densité de phénomènes que leurs voisins de la Haute garonne ou de l'Aude ?

GENESE DE L'ACTIVITE OVNI-RR DANS LES DEPARTEMENTS DE TETE

Prenons les douze départements les plus touchés par le phénomène RR, et reportons sur un tableau les pourcentages de répartition définis en fonction des années (Cf tableau).
La lecture du tableau de répartition départementale entraine les remarques suivantes.

L'activité Ovni-RR pour la plupart de ces départements a commencé à se développer (ou du moins à être connue) à partir du début des années cinquante (1952, 1953 ; pour être plus précis; il est d'ailleurs intéressant de constater qu'autour de 1947, débuts de l'ufologie (Cf Kenneth ARNOLD) il n'y a pas de rencontres rapprochées signalées (dans le cadre de la présente étude). Le phénomène RR, si l'on exclut momentannément les corrélations possibles avec certains éléments en rapports avec le patrimoine folklorique (décrit notamment dans les excellents travaux de B. MEHEUST);est donc postérieur de manière générale à celui des disques ou autres objets volants évoluant en altitude et décrits particulièrement aux USA, peu après la seconde guerre mondiale.
La constitution du tableau fait apparaitre de manière frappante l'existence des deux grandes vagues françaises de 54 et 74; toutefois il convient de noter que ces vagues sont représentées de manières parfois très différentes suivant certains départements .
Ainsi 88% des rencontres rapprochées charentaises se regroupent dans

les années 53, 54; contre seulement 28% dans les cas du Nord et du Pas de Calais.

A propos des pôles d'attraction évoqués précédemment, on peut remarquer que pour les trois départements 59, 62, 80, faisant partie du même pôle d'attraction, la répartition temporelle des RR s'établit de manière quasi analogue pour chacun des départements en question.

Il est intéressant de constater que certains départements ont 'boudé' les grandes vagues.
- c'est le cas de l'Isère par exemple, dont la réelle activité RR a commencé au début des années 70, pour atteindre le seuil des 50% en 76.
- c'est le cas du Doubs dont 64% des RR sont regroupées dans la fin des années 60 et qui ignore de façon totale la vague de 74.
- c'est le cas du Puy de dome qui présente une inappétence notoire pour la vague de 74.

Enfin le cas du Var très faiblement visité en 54 (7% des RR varoises), et qui par la suite présente un schéma relativement régulier d'activité RR.

Le fait que certains départements ne suivent pas le rythme des vagues D'ovni RR tend à laisser supposer , à mon avis, que l'hypothèse socio-psychologique ne peut tout expliquer. Dans le cas précis, il s'agit même d'une carence.

DETAILS SUR LES POLES D'ATTRACTION

Au delà d'une répartition départementale ou même régionale à frontières soigneusement délimitées selon des concepts cardinaux ou administratis; la lecture d'une carte où sont reportés les lieux de RR survenues sur le territoire français, laisse clairement apparaitre l'existence de pôles d'attraction, ou de secteurs principaux d'activité ovni-RR.

Les quatre pôles principaux regroupent les départements suivants:
1- NORD DE LA FRANCE ....Départements: 62, 59, 80, 60
2- SUD EST................................: 04, 06, 83, 13
3- REGION VENDEE-CHARENTE.................: 17, 16, 79, 85, 86
4- CENTRE.................................: 23, 63, 03, 15

Les pôles secondaires:
5- Pointe de BRETAGNE.....................: 29,56
6- Hte GARONNE, AUDE......................: 31,11

Si l'on conçoit la notion de 'phénomène intelligent', l'existence de tels pôles d'attraction supposerait l' idée de choix délibéré du site. Cette supposition est à mon sens renforcée par la notion de récurrence mise en évidence sur certains endroits bien définis (Valensole, les Nourradons, Domène), ou sur des zones plus étendues (région de Maubeuge, par exemple) .
Les critères de choix restent d'ailleurs impossibles à déterminer. Seules certaines corrélations pourraient être admises, bien qu'elles soient sujettes à caution (failles géologiques, sources, nappes phréatiques, gisement de Radon etc...) .
De toute manière, cette hypothèse du choix délibéré relève du paradoxe compte tenu que du fait que le comportement de l'ovni, si l'on peut le définir ainsi, semble être conditionné de prime abord par le facteur humain.

Il serait dès lors surprenant que des critères d'ordre topographique, voire géologique puissent intervenir dans le choix du site.

LES RENCONTRES RAPPROCHEES AVEC ETRES DANS LE CADRE DE L'ETUDE DE LA NOTION DE TERRITORIALITE

Selon les chiffres du catalogue Figuet, les rencontres rapprochées avec êtres (généralement humanoides) représenteraient un peu plus de 24% du nombre total de RR répertoriées.
A titre de remarque il est noter qu'environ 51 % des cas avec êtres appartiennent à l'année 54; la grande vague.
Compte tenu du fait, qu'il s'agissait avant tout d'une vague journalistique en grande partie, on peut s'interroger sur le bien fondé d'une telle étude.

Cependant, je pense que les canulars, méprises, exagérations, affabulations de journalistes en mal de copie, hallucinations, farces, mises en scène, font partie intégrante du phénomène, car il est impossible de savoir l'exacte proportion de faux cas au sein des vrais (s'il y en a), et que l'on ne peut considérer ce phénomène de façon rigoureuse en faisant abstraction de tout cet ensemble de cas,relevant parfois du domaine de l'imagimaire (c'est là qu'intervient le jugement personnel).
La personne humaine étant pratiquement le seul lien existant entre l' enquêteur et le phénomène, il faut en accepter les imperfections et les ambiguités en découlant.

REPARTITION DEPARTEMENTALE DES CAS DE RR AVEC ETRES

La répartition départementale des RR avec êtres, apparait aussi comme étant inégale.
De nombreux départements sont restés vierges dans ce domaine; en effet 34 départements n'ont pas (dans le cadre de cette approche) été visités par les prétendus êtres liés aux ovni.
A l'inverse, d'autres, ont fait l'objet d'un nombre important de manifestations de ce genre:
NORD (59)............................8,53% des cas de RR3
CHARENTE MARITIME (17)..............4.65%
PUY DE DOME (63)....................3,87%
ALPES Hte PROVENCE..................3,87%

Moyennement touchés sont les départements suivants:
CREUSE (23).........................3,10%
ISERE (38)..........................3,10%
PYRENEES ORIENTALES (66)............3,10%
YONNE (89)..........................3,10%
ALPES MARITIMES (06)................2.32%
CHER (18)...........................2,32%
COTE D'OR (21) 2,32%
DROME (26)..........................2,32%
DOUBS (25)..........................2,32%
GARD (30)...........................2,32%
OISE (60)...........................2,32%
SOMME (80)..........................2,32%
VAR (83)............................2,32%

Moins touchés encore sont les départements suivants: (07), (08), (10), (13), (22),(27), (28), (29), (31), (39), (42), (46), (69), (76), (79);

qui totalisent chacun 1,55% des cas de RR3. Les départements qui restent sont en dessous de la moyenne nationale fixée à +- 1,36%.

Si les Rencontres Rapprochées avec êtres représentent 24% de l'ensemble des RR au niveau national, il en est tout autrement au niveau régional et plus particulièrement au niveau départemental.
En fait, on ne peut définir de proportion type au niveau du département. Ainsi certains très concernés par le phénomène RR accusent un pourcentage très faible de cas avec êtres; c'est le cas notamment du Pas de Calais dont les RR3 ne représentent que 11% du nombre total de RR survenues dans ce département.
A l'inverse d'autres départements offrent un très fort pourcentage de RR avec êtres. Voir tableau suivant:
(sont pris en compte des départements ayant un nombre suffisant de RR pour être représentatifs).

Département..........................Pourcentage de RR avec êtres.
06-Alpes Maritimes--------------------66%
66-Pyrénées orientales-----------------57%
17-Charente Maritime-------------------46%
04-Alpes de Hte provence---------------40%
23-Creuse------------------------------40%
30-Gard--------------------------------36%
59-Nord--------------------------------32%
63-Puy de dome-------------------------31%
(moyenne nationale= 24%)

De toute évidence le pourcentage de RR3 par département varie parfois de façon spectaculaire d'un département à un autre.
Le cas du Pas de Calais et du Nord, départements voisins l'illustre fort bien.
Lorsque deux départements frontaliers, présentent ainsi de telles différences de répartition, la question se pose de savoir si cet état de fait peut-être expliqué par le biais d'une hypothèse socio-psychologique Y aurait-il donc des différences fondamentales entre le profil socio-psychologique des Vauclusiens, et celui des habitants du Gard, ou des Alpes de hte provence ?
Le rêve éveillé, les mécanismes psychiques complexes de projections mentales sur le réel,"créant ainsi des ovni", n'existeraient donc pas ou façon négligeable en Indre ou en Ille et Vilaine par exemple, mais bien dans le Var ou le Doubs ?

LES DEPARTEMENTS MARITIMES

Après un examen minutieux du catalogue Ovni-Figuet, il semble que peu de RR se produisent auprès des côtes.
J'ai donc voulu le vérifier, et pointé les sites des RR françaises sur carte au 1/800 000 eme. Le résultat est très parlant, en effet 95% des Rencontres rapprochées s'étant produites en France (au vu de l'ouvrage de référence), se sont déroulées bien à l'intérieur des terres.
Ceal peut-paraître normal compte tenu de la portion de territoire étudié (une bande de 15km approximativement épousant le contour des côtes françaises, y compris la Corse).
Cependant si l'on considère que l'ensemble des départements à façade maritime a été le théatre de presqu'un tiers des RR françaises, il est particulièrement intéressant de noter que plus de 83% de ces rencontres se sont effectuées en retrait de la zone maritime.
Qu'en conclure ? Difficile de se forger une opinion, tant de facteurs pouvant entrer en jeu pour influer sur cette caractéristique géographique.

comment expliquer cette carence de manifestation auprès des côtes, les'gens de mer' seraient ils fondamentalement différents de ceux de la campagne ?

REPARTITION TEMPORELLE DES RR DANS LES DEPARTEMENTS DE TETE

Départements .... Années

Années	03	25	83	11	31	24	71	63	80	38	62	59
1921												3
44							6,5					
45						8						
46												
47												
48												
49												
50												3
51												
52						8						
53				11							5	3
54	45,5	36	7	69	34	46	47	42	47		28	28
55					8			6	6,5	5		
56									6,5			
57			14,5						6,5			
58								6				
59								11			5	
60												
61			7		8							
62			7									
63												
64												
65												
66			7							5		
67	18,25	14,25				8			6,5	12,5		
68		14,25				8	6,5					
69		14,25						17				
70		14,25	7					6				
71	9	7	14,5								17	3
72			7	11			13,5		6,5	5	5	8
73	9		7				6,5			5	12	16
74	18,25				34	14		6	6,5	5	28	11
75			22	11			13,5	6	14	12,5		22
76					16	8	6,5			50		3

Patrick VIDAL

Nouvelles d'Urss

L'ufologue est-allemand Thomas Mehner,a eu la sympathie de nous adresser une copie du dossier qu'il a instruit au sujet de l'affaire de cet avion de ligne soviétique dont nous évoquons l'observation dans ce même Inforespace. Le texte qui suit est signé de G.I LASURIN, qui assumait la fonction de copilote lors de ce vol.

---
*

" Je ne puis ajouter beaucoup d'éléments nouveaux aux articles parus à ce sujet dans les journaux, mais je vais me donner la peine de faire certaines remarques , de corriger quelques erreurs, et répondre par la même à vos questions. Cela s'est passé en Septembre 1984, mais les journaux n'en ont parlé qu'à partir du mois de JANVIER 85, sans toutefois donner de date précise, à ce sujet il y a eu quelques erreurs.
Après qu'un fin faisceau lumineux ait jailli de l'objet, qui se découpait nettement dans le ciel étoilé, trois points de lumières apparurent simultanément, et pas l'un après l'autre comme l'ont dit les journaux.
Le diamètre du faisceau de lumière au niveau du sol, avoisinnait 22-25 km, pas plus. L'inclinaison des lumières épousait un angle de 25 à 30°.
Après que le rayon de lumière ait atteint l'avion, la source lumineuse devint visible, - un point blanc entouré de cercles concentriques.
La couleur variait du blanc au violet sombre (comme l'arc en ciel).
La caractéristique de cette lumière résidait dans le fait que la frontière entre cette dernière et l'ombre était très marquée. La lumière s'écoulait le long de la carlingue, avec toutefois peu de luminosité aux extrémité. Sur le sol se dessinait aussi nettement le contour de la zone de lumière en contact avec la terre. Après un éclair jailli de la zone lumineuse, éclair que je comparai à une tuyère en action, j'ai pensé que l'objet s'éloignait de nous, à l'endroit où se trouvait précédemment la lumière, il apparut un nuage de lumière verte, qui bien qu'immobile, se mit à grossir et prit la forme d'un grand cercle aux contours réguliers. Au même moment, s'accomplissait l'allongement des noyaux des sources lumineuses, et le faisceau commença à se 'diluer' et simultanément les cercles concentriques s'estompèrent et disparurent.
Lorsque le nuage de couleur verte avait pris la forme d'un cercle, un objet semblant très dense se profila en son milieu . Le nuage et l'objet en son centre amorcèrent alors une descente continue, et simultanénement.
Je dois faire remarquer que dans le cadre de mon champ de vision, la visibilité était parfaite, et que les spots des objets sur l'écran radar de l'appareil étaient absents.

Quand le nuage cessa son mouvement de descente, , apparut sous ce dernier une sorte de queue s'apparentant à une tornade. Lorsque cette opération fut achevée nous pumes remarquer déjà une 'virgule' avec un noyau sombre.
Cette 'queue' commença à se redresser vers l'horizontale. A l'endroit du noyau des éclairs lumineux et des stries horizontales jaillirent, provoquant des flashes de lumière.
Cette queue se stabilisa à environ 5 à 8 degrés au dessus de l'horizon. et le nuage prit une forme de losange, et du noyau - quelque peu décalé par rapport à l'horizon - apparut un rayon de lumière pointant vers le ciel et se perdant dans les nuées.
Dans cette position, avec un léger changement de forme, ce nuage nous accompagna jusqu'au terme de notre voyage. Au dessus d'Estland, le rayon cônique réapparut.

et éclaira le sol,mais non plus déjà verticalement, mais sous un angle tel que la surface de l'objet s'en trouvait éclairée. La dimension du nuage n'était pas identique à celle du lac Pskovsker, mais la projection de l'objet sur le sol était similaire de par sa taille à celle du lac. Ainsi la taille de ce nuage n'excédait pas 8 à 10 km, et la dimension des objets dans ce dernier se situait entre 100 et 300 m. Il n'est pas possible de donner une idée de grandeur avec précision car toutes les dimensions présumées le furent après l'atterrissage.

Après l'atterrissage à Tallinn, l'objet devint invisible et le nuage prit l'apparence d'une sorte de boomerang vert. Selon des sources annexes mais qui me sont connues, le nuage se dirigea vers la zone des lacs finlandais, et plus loin vers Leningrad, et fut vu dans la région de la ville de Petrosawodsk.

Voici en fait ce que je puis ajouter à ce sujet. Durant le vol, j'ai réalisé de nombreux dessins, en voici quelques uns, j'espère que vous parviendrez à les publier, ainsi que le texte. Je reste à votre disposition.

Lasurin , G I le 01 Avril 1987
Enquête de Thomas Mehner
Traduitde l'allemand par Gonnie et Patrick Vidal

Flash

LIEGE (BELGIQUE) 16/Sept/88. 23h30. Mme X aperçoit un objet sphérique se déplaçant dans le ciel du S-E vers le N.O. L'objet fit demi-tour et repassa au dessus de l'immeuble du témoin, deux objets sont alors visibles; après quelques ils instants, ils disparaissent de vue. Puis réapparaissent une troisième fois dans la même direction que précédemment. Description: Boules lumineuses, couleur claire, contours nets et précis Durée de l'observation: 5 minutes.

LIEGE, 21/Jan/89. 22h50. Mme Z aperçoit une formation de quatre disques lumineux évoluant du S-E vers le Sud, ils entamèrent une boucle et firent demi-tour devant le témoin. Le phénomène disparut caché par un immeuble voisin.L'observation ne dura que quelques secondes. Description: Petits disques (1/3 de la pleine lune), lumineux, contours flous.

La SOBEPS continue son enquête sur ces deux observations, nous aurons l'occasion d'y revenir en détail, prochaînement.

Enquêtes de Michel Van der Elst & Michel Bougard

SERVICE LIBRAIRIE DE LA SOBEPS

Nous vous rappelons que les ouvrages suivants sont en vente à la SOBEPS où vous pouvez les obtenir en versant le montant de la commande au C.C.P. n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, avenue Paul Janson 74 - 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France et le Canada, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

— **DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI**, de Michel Bougard (éd. SOBEPS); une œuvre collective écrite sous la direction de notre président et qui tente de faire le point de la recherche ufologique. **380 FB.**

— **LA CHRONIQUE DES OVNI**, de Michel Bougard (éd. J.-P. Delarge); une approche originale du phénomène OVNI à travers diverses époques qui montre bien que ces mystérieux objets ont sillonné le ciel bien avant 1947 — **460 FB.**

— **MYSTERIEUX OBJETS CELESTES**, d'Aimé Michel (éd. Seghers); une réédition attendue et un ouvrage capital. Il faut avoir lu cette longue enquête sur la grande vague française de 1954 écrite par le pionnier de la recherche ufologique — **440 FB.**

— **ACTES DU PREMIER CONGRES EUROPEEN SUR LES PHENOMENES AERIENS ANORMAUX**, (éd. SOBEPS); un volume de plus de 200 pages qui reprend les interventions faites lors de ce congrès qui s'est tenu à Bruxelles (SOBEPS) en novembre 1988; un tour d'horizon des recherches de pointe en ufologie par des spécialistes de la plupart des pays européens, des U.S.A. et de l'U.R.S.S. — **850 FB.**

— **LES O.V.N.I.**, de Michel Dorier et Jean-Pierre Troadec (Que sais-je ?); enfin un « que sais-je ? » consacré aux OVNI; les auteurs livrent ici un texte dense qui fait un point objectif et sans parti pris des divers visages de l'ufologie moderne — **250 FB.**

— **MYSTERIEUSES SOUCOUPES VOLANTES**, de Fernand Lagarde et le groupement « Lumières dans la Nuit » (éd. Albatros); œuvre collective nous présentant les réflexions sur le sujet de chercheurs comme Aimé Michel et Jacques Vallée et décrivant des voies de recherches possibles pour une étude approfondie du phénomène — **350 FB.**

— **LES SOUCOUPES VOLANTES VIENNENT D'UN AUTRE MONDE** et **BLACK-OUT SUR LES SOUCOUPES VOLANTES**, de Jimmy Guieu (éd. Ommiun Littéraire); deux « classiques » de l'ufologie française, récemment réédités — **265 FB** le volume.

— **ET SI LES OVNI N'EXISTAIENT PAS ?**, de Michel Monnerie (éd. Les Humanoïdes Associés); un livre intelligent et courageux qui prend le parti de dire que les méprises sont plus courantes qu'on ne le croit, ce qui permet à l'auteur de proposer son hypothèse socio-psychologique pour expliquer les OVNI — **325 FB.**

— **SOUCOUPES VOLANTES, 20 ANS D'ENQUETES**, de Charles Garreau (éd. Manne); ce pionnier de la recherche sérieuse sur les OVNI en France, fait le point de sa longue expérience — **250 FB.**

GUIDES DE L'ENQUETEUR ET DE L'OBSERVATEUR

Le **guide de l'enquêteur** est un aide-mémoire reprenant un éventail de 200 questions à aborder lors d'observations d'OVNI. On y explique également comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment s'occuper d'éventuelles traces, comment rédiger son rapport et affecter chaque cas d'indices de crédibilité et d'étrangeté.

Le **guide de l'observateur** traite des données astronomiques essentielles sur les étoiles et les planètes, les confusions possibles, les visibilités de la Lune et du Soleil, et permet une introduction solide aux notions d'astronomie nécessaires à tout ufologue.

Les deux documents sont complémentaires et peuvent être acquis **séparément** au prix de **140 FB** par exemplaire (180 FB pour l'étranger). Les commandes sont à adresser à la SOBEPS et leur réglement se fait en respectant les modalités précisées en page 2 de couverture.